

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 16 février 1923

## Sommaire :

La réorganisation de l'armée  
et la loi de recrutement

Vicomte du Bus de Warnaffe

Réponse à l'enquête sur l'esprit  
de la jeunesse belge

Edg. Janssens  
R. Dupriez  
P. Fierens

Les femmes à l'Université catholique  
Les "Figurines Franciscaines",  
de M. Georges Goyau

Jeanne Cappe et Tilla Vulhopp

Le problème flamand  
La productivité du capital

Masseron  
N. Wallez  
R. P. Fallon, S. J.

Les idées et les faits : Chronique des idées : La fondation de Terre Sainte,  
J. Schyrgens. — France. — Allemagne. — Yougo-Slavie, Omer Englebért.  
— Angleterre.

## La Semaine

\* Comme il le fit pour la question de Gand, M. Destrée a très bien mis en lumière le problème que pose la loi militaire. Dans les deux cas il s'est abstenu d'indiquer une solution.

Et oui, le bilinguisme qu'exige M. Devèze risque, si la loi est appliquée, d'éloigner bien des Wallons des cadres de l'armée ; mais que M. Destrée, qui est homme d'Etat, propose donc une formule meilleure conciliant l'unité de l'armée et la concorde en matière linguistique.

Il ne suffit pas de pousser les Wallons à rejeter le bilinguisme ; il faudrait trouver une forme de régionalisme compatible avec les légitimes exigences militaires. Est-ce possible ?

\* La commission sénatoriale chargée de la question de Gand n'est arrivée à rien. Toutes les solutions ont

été repoussées. Et pourtant il faut que le problème soit résolu ! On dit que le gouvernement interviendra en faveur du projet voté à la Chambre, mais en augmentant la part faite au français. C'est fort bien, si les Flamands sont d'accord, et à la condition que ces quelques heures de français ne donneront pas occasion à des semaines de discussions passionnées.

\* En Italie franc-maçonnerie et fascisme sont aux prises. Mussolini, pour qui l'intérêt national est la norme suprême, après avoir découvert que le catholicisme est essentiel à la grandeur de l'Italie, s'est vu contraint de déclarer la guerre à cette puissance de destruction et d'anarchie qui a nom : la Loge. Décidément le dictateur de l'Italie est un homme d'Etat d'une trempe peu ordinaire : il voit juste et il veut fort !

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.



**LAMPÉ  
FANAL**  
TRIOMPHE DE L'INDUSTRIE NATIONALE

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS ÉLECTRICIENS

GROS: 30, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS,  
BRUXELLES. TÉL.: BR. 191.03

## La revue catholique

des idées et des faits

Journal de la Semaine

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Compte-chèque : 48916

Téléphone : B. 9945.

Conditions de l'abonnement :

Un an . . . . . 25 francs

Six mois . . . . . 15 francs

Le numéro . . . . . 75 centimes

Pour l'étranger port en sus

Numéros spécimens sur demande

## Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 Réserves : 17.000.000

*Siège Social* : LIÈGE, rue Georges Clémenceau, 5

*Succursale* : BRUXELLES, rue Royale, 68  
rue des Colonies, 35

*Agences* : ANVERS, avenue de France, 119  
BRUGES, rue Nicolas Despars, 11  
CHARLEROI, Quai de Brabant, 16  
COURTRAI, rue de Tournai, 30  
MONS, rue de la Station, 16  
OSTENDE, Square Marie-José, 1  
ROULERS, place Saint-Amand, 29

*Bureaux* : BRUXELLES-MARITIME,  
place Saintelette, 30  
VILVORDE, rue de Louvain, 18  
FOSSÉS — GHISTELLES — PONT  
A CELLES — SPRIMONT — THOU-  
ROUT — FRAMERIES — LENS s/DENDRE

*Filiales* : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-  
strasse, 5, à Aix la-Chapelle.

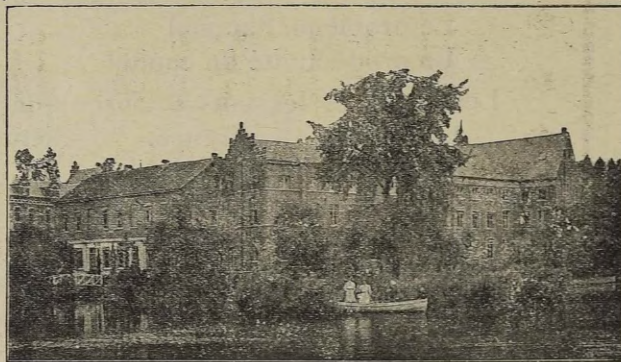
BANQUE D'EUPEN ET DE MALMÉDY,  
à Eupen et Malmédy.

*Escompte de valeurs commerciales* — *Ouvertures de Crédit* —  
*Comptes de dépôts* — *Avances sur titres* — *Lettres de crédit*  
et chèques sur les principales villes belges et étrangères.

*Encaissement de coupons* — *Orâmes de Bourse* — *Dépôts de titres*  
— *Vérification des tirages à la demande des Clients* —  
*Souscriptions aux emprunts d'État, de villes, de sociétés, etc.*

**LOCATION DE COFFRES-FORTS**  
CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION

## Institut S<sup>TE</sup>-ANNE



DIRIGÉ PAR LES

SŒURS DE L'UNION AU SACRÉ-CŒUR

situé dans un coin du pays brabançon

à HOEGAERDE (près Tirlemont)

au sein d'un vallon choyé par la nature  
entouré d'un parc de 7 hectares

SECTION MÉNAGÈRE SUPÉRIEURE  
SECTION DES LANGUES MODERNES

Chaque élève jouit d'une chambre garnie

**Prix de la Pension : 1500 francs**

# La réorganisation de l'armée et la loi de recrutement

À l'armistice, la Belgique se trouva brusquement devant les plus redoutables problèmes.

La victoire nous laissait meurtris. Le pays était couvert de ruines ; notre agriculture épuisée ; nos usines étaient pillées ; nos populations démoralisées.

Pendant plus de quatre années, nous avons vécu dans une véritable anarchie politique, révoltés contre un pouvoir abhorré et méconnu.

La continuité de l'occupation n'avait pas permis de pourvoir aux nécessités au fur et à mesure qu'elles surgissaient, si bien que toutes les difficultés s'étaient accumulées, et en quelque sorte ankylosées.

Parmi tous les problèmes ainsi soulevés il en était qui appelaient une solution urgente : telle était la réorganisation de l'armée.

\* \* \*

La guerre avait mis en évidence les défauts et les lacunes de nos lois de milice et d'organisation militaire. La permanence du danger exigeait qu'on avisât à les corriger et à les compléter.

Au cours des hostilités, des arrêtés-lois successifs avaient paré aux besoins urgents, mais c'étaient là des mesures fragmentaires, que la suspension de la guerre rendait inutiles ou inapplicables.

Une première complication résultait du fait que, par suite de l'invasion brusquée du territoire, les classes de 1914 à 1918 n'avaient pu être appelées au service actif : il ne pouvait être question de les en dispenser, ni de leur appliquer les régimes d'avant-guerre ou de guerre.

La loi du 1 mars 1919 recruta, sous le nom de « levée spéciale de 1919 », les cinq classes inincorporées.

Mais le recrutement *simultané* de plus de 250.000 hommes constituait une difficulté et une charge injustifiées, du moment où la nécessité n'en apparaissait pas inéluctable.

Aussi, dès la signature de la paix, fallut-il songer à établir des modalités plus pratiques et moins onéreuses.

C'est à cette fin que la loi du 15 novembre 1919 régla l'incorporation *successive* des classes de 1914 à 1922 à raison de deux classes par an, de façon à pouvoir rétablir un statut normal à partir de la classe de 1923.

Ce régime, d'ailleurs inévitable, n'allait point sans grosses difficultés ni sans inconvénients pour les miliciens.

C'est pour ces motifs qu'au mois de décembre 1920, le Gouvernement proposa, — en vue de faciliter l'incorporation des classes arriérées, — de réduire à dix mois le service actif dans l'infanterie, en même temps qu'il restreignait le régime des exemptions. Ce fut l'objet de la loi du 30 décembre 1920, que la loi du 10 août 1920 avait préparée en retardant le recrutement de la classe de 1920.

En même temps le Gouvernement avait institué une Commission mixte, à laquelle avait été donnée la mission d'examiner quelle devait être la durée du service actif. On sait

qu'à ce moment le parti socialiste menait une campagne active en faveur du service de six mois.

En 1921, il parut au Gouvernement que l'instabilité des événements ne lui permettait pas encore d'instaurer un régime définitif, ainsi qu'il en avait manifesté le projet.

Force lui fut dès lors de recourir, pour parer à l'encombrement créé par l'incorporation des classes retardées, à une nouvelle loi transitoire : ce fut la loi du 5 août 1921, qui visait les classes de 1920, 1921 et 1922.

Ainsi se trouvait établi le sort de toutes les classes arriérées, et dès lors il fallait songer à élaborer le statut qui devait devenir le régime normal à partir de la classe de 1923.

Tel est le but du projet de loi soumis pour l'instant au Parlement.

\* \* \*

Le problème très vaste et singulièrement compliqué de la réorganisation de l'armée a fait l'objet d'une étude minutieuse à laquelle le Ministre de la Défense Nationale s'est consacré avec une énergie, une activité et une compétence auxquelles nous sommes heureux d'avoir l'occasion de rendre hommage.

La loi de « recrutement et de milice », réglant les obligations et la durée du service actif et le régime d'incorporation, dont le projet a été élaboré avec le plus grand soin par l'administration de la Défense Nationale et de l'Intérieur, n'est qu'un des éléments de ce problème complexe.

La loi de milice fournit à l'armée sa matière première : les soldats. Mais il reste la question de savoir comment ces éléments seront instruits, groupés, répartis, encadrés de façon à constituer jusque dans ses moindres organes, l'armée indispensable pour assurer la sauvegarde des intérêts du pays, de son indépendance, du respect de ses droits.

Du moment où la loi de milice réduit le temps de service, toute l'organisation de l'armée se modifie de fond en comble.

Voilà pourquoi le Ministre de la Défense Nationale ne s'est pas contenté de déposer un projet de loi de recrutement, mais y a joint une série de projets de loi, intimement unis, dont l'ensemble constitue le « statut de la Défense Nationale ».

Il est parmi ces projets des dispositions qui sont le corollaire indispensable de la réduction du temps de service actif, à tel point que, s'ils n'étaient pas admis, tout l'édifice s'écroulerait.

Tels sont notamment : les projets de loi sur les cadres, — sur les engagés et les rengagés, — sur le statut des officiers de réserve, sur le régime linguistique à l'armée, sur les crédits pour l'amélioration du matériel d'instruction.

Un autre projet règle l'éducation physique et la préparation militaire, mais son importance est moindre par le motif que la loi de recrutement prévoit que les miliciens qui n'auraient pas une préparation suffisante seront préincorporés. Il résulte de cette sanction que les inscrits auront un intérêt évident à se préparer au service militaire, et que s'ils négligent de le faire, le Gouvernement serait armé pour suppléer à leur négligence,

La Commission mixte, dont nous avons rappelé plus haut l'institution, a déposé des conclusions déclarant nécessaire un temps de service actif minimum de douze mois dans l'infanterie.

L'expérience suivie depuis l'armistice, et spécialement depuis la loi du 10 août 1920, a démontré que le service de dix mois *tel qu'il est actuellement organisé*, est insuffisant pour assurer l'instruction du milicien.

De plus, il rend impossible le recrutement des cadres dans la classe. Avec une durée de service plus longue, on pouvait, dans le passé, garnir les cadres inférieurs en faisant sortir du rang, sitôt leur instruction terminée, les soldats les plus intelligents et les plus disciplinés. Avec une durée de service de dix mois ce recrutement est irréalisable.

Néanmoins le Gouvernement a déclaré qu'il assumait la responsabilité du service de dix mois dans l'infanterie, — de douze mois pour les services techniques (chars d'assaut, aéronautique, etc.), — de treize mois pour la cavalerie, — et de huit mois pour les services auxiliaires ; *mais à la condition formelle qu'il soit pris des dispositions parant à l'insuffisance du régime actuel*, tant en ce qui concerne l'instruction individuelle qu'en ce qui regarde le recrutement des cadres.

Ainsi il a affirmé la solidarité qui relie entre eux certains des projets déposés par lui, et d'où il résulte que le Parlement, en votant la loi de recrutement et de milice, n'aura fait qu'amorcer l'œuvre de réorganisation de l'armée, et rendu nécessaire la promulgation des projets complémentaires.

Quelles sont les dispositions prévues par le projet pour suppléer à la réduction du terme de service actif ?

I. — Tout d'abord, l'instruction *doit être intensifiée*. Le temps de service, suivant une expression de M. le Ministre de la Défense Nationale, doit être prolongé, si pas en longueur, tout au moins en *profondeur*.

Qu'est-ce à dire ?

Nos casernes sont mal outillées : il y manque le matériel technique, l'éclairage électrique, les installations d'exercices de tir réduit au fusil, à la mitrailleuse et au fusil mitrailleur, les installations de gymnastique, etc.

Il en résulte qu'actuellement on gaspille un temps précieux. En hiver, notamment, à défaut d'éclairage, les soldats sont abandonnés à eux-mêmes à partir de 3 ou 4 heures : de là une perte de travail et un réel danger. Par mauvais temps, les exercices ne peuvent avoir lieu.

En éclairant électriquement les casernes, en installant des auvents, des cibles pour tir réduit, etc., on rendrait possible une instruction continue et intensive, si bien que dix mois de service dans ces conditions nouvelles pourraient correspondre à 12 ou même 14 mois de service tel qu'il est actuellement organisé.

Evidemment, il en coûtera quelqu'argent, mais c'est la rançon nécessaire de la réduction du temps de service. Ce sacrifice sera compensé d'ailleurs par des avantages moraux appréciables.

II. — Le Gouvernement demande que les recrues soient, au point de départ du service, sur un pied moyen d'aptitude.

Rien n'est funeste comme la présence de recrues inaptes. L'instruction doit comporter, à peine d'anarchie, le progrès parallèle des soldats.

De là un retard désastreux quand il y a dans un peloton des recrues mal dégrossies : leur présence entrave la préparation et fait de l'instruction, pour les recrues plus alertes, une véritable corvée.

Afin d'éviter ces inconvénients qui empêchent le rendement plein du temps de service, le Gouvernement propose la préincorporation, à concurrence de deux mois, des recrues illettrées ou d'incapacité physique déterminée. De cette façon, lors de l'incorporation de la classe, l'instruction normale peut immédiatement commencer, sans qu'il faille perdre des semaines pour la mise au point préalable des miliciens mal préparés.

III. — En troisième lieu, le service réduit rendant impossible le recrutement des cadres dans la classe — comme nous l'avons signalé — *il faut y pourvoir autrement*.

On ne peut parer aux nécessités à cet égard que par le volontariat. C'est là un très gros problème.

Il est certain que le volontariat ordinaire ne fournirait pas le contingent nécessaire de gradés, qui s'élève pour l'active et la réserve, à 25.000 sous-officiers.

Voilà pourquoi le Gouvernement a déposé, conjointement avec le projet de loi de milice, un projet destiné à encourager les vocations volontaires en assurant aux engagés des avantages nettement déterminés. Il leur réserve, après un certain temps de service, le monopole de certaines fonctions dans les administrations de l'État, des Provinces et des Communes et des services publics concédés par l'État.

Cette combinaison est une des clefs de voûte de la réorganisation de l'armée et une conséquence fatale de la réduction du temps de service.

Ceux qui veulent la réduction du temps de service actif et qui se refuseraient à se prêter aux mesures qui doivent en corriger les conséquences, seraient impuissants à justifier l'illogisme évident de leur attitude.

Une difficulté — qui ne paraît pas insurmontable, — naît du fait que les petites communes se montrent réfractaires aux conséquences du projet qui menacent leur autonomie en entravant le libre choix des fonctionnaires. Il est sur ce point des accommodements possibles.

\* \* \*

Une des questions les plus angoissantes que pose le problème soumis au Parlement, c'est la question linguistique.

Une chose est unanimement reconnue : il est de justice élémentaire et absolue que les miliciens comprennent leurs chefs, et soient compris par eux.

Il en va du respect de la liberté, de la sécurité physique et morale du soldat, de la valeur de l'armée, et, partant, de la sécurité du pays.

Comment y parer ?

Il y a deux systèmes en présence :

L'un aboutit au dédoublement de l'armée : il crée deux armées : une armée wallonne et une armée flamande.

Qui n'en sent le redoutable péril ?

L'autre sauvegarde l'unité de l'armée, — c'est le système du Gouvernement, — mais il implique, comme conséquence nécessaire, que les chefs connaissent *suffisamment* les deux langues nationales.

Grave problème qui menace une fois de plus d'affoler les esprits : il en est qui mettent un soin jaloux à cette mauvaise besogne.

Dans l'émouvant discours que M. le Ministre de la Défense Nationale a prononcé à la séance du 8 février, il a prononcé à ce sujet des paroles de la plus haute élévation patriotique, et d'une poignante éloquence.

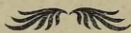
Il n'est personne qui ne sente à l'heure présente la gravité de la situation et qui n'en soit angoissé.

L'avenir de notre chère patrie est en jeu.

L'heure des responsabilités a sonné où il faut à tout prix se dégager des influences délétères dont l'électoratisme empoisonne de plus en plus l'atmosphère, précisément à l'instant où le Pays a le plus besoin de dévouement éclairé et désintéressé. C'est le moment de se garder des manœuvres inconsidérées pour mieux résister aux assauts sournois et aux attaques nettement perverses.

V<sup>te</sup> DU BUS DE WARNAFFE,

Membre de la Chambre des Représentants,  
Rapporteur du projet de loi militaire.



## Réponses à l'enquête sur l'esprit de la jeunesse belge

Mes observations ne portent que sur des étudiants universitaires d'un milieu déterminé.

I. — Notre jeunesse fut touchée par la vague du plaisir qui a passé sur notre Pays et sur l'Europe entière au lendemain de l'armistice. Actuellement, elle se reprend, elle se relève, elle manifeste des qualités qui autorisent, chez ceux qui l'observent, un optimisme fondé.

La guerre, toutefois, ne fit pas que lui causer une nuisance qui, d'ailleurs, semble passagère : elle fut une dure, mais excellente école de patriotisme. L'éducation des vertus civiques fut trop négligée en notre pays, dont l'unité et l'existence indépendante sont de date relativement proche. La Providence a suppléé, par l'invasion sauvage et par l'occupation brutale, à cet oubli ou à cette négligence de ceux qui avaient mission d'élever la jeunesse. Nos jeunes aiment leur Belgique : ils sauront au besoin mourir pour elle, ils sauront — ce qui est plus difficile encore — vivre pour elle.

II. — Parmi nos jeunes hommes, une élite vit en étroit contact avec les réalités surnaturelles. La Communion fréquente porte ses fruits. Le souci de la vie intérieure passe du clergé à la jeunesse qu'il forme. Puisse-t-elle arriver au christianisme vrai et intégral, celui de la croix et de l'immolation, celui de la charité qui se fonde sur la justice et qui aime le Dieu que l'on ne voit pas dans le prochain que l'on voit !

III. — On reproche parfois aux jeunes de dédaigner la politique et ses luttes. Je crois qu'ils ne méritent qu'à demi cette critique. Ils ne se désintéressent pas de la politique, mais ils ne sont plus entièrement d'accord avec leurs aînés. Certes, ils ne briseront pas les cadres des vieux partis traditionnels, mais ils les pénétreront de préoccupations différentes, ils y insuffleront une âme, à plusieurs égards, nouvelle.

Un certain nombre sont des fervents de l'Action française. Ils s'efforcent de transplanter de France en Belgique, les aphorismes, les conclusions, le vocabulaire de Maurras et de Daudet. Certains sont devenus disciples de l'Economie nouvelle.

D'autres se préoccupent surtout de l'aspect social et économique des problèmes d'aujourd'hui. Ils se rattachent nettement au « catholicisme social ». Ils paraissent envisager ces questions d'une façon objective et désintéressée. Ils sont peu atteints par les préjugés de classe, qui règnent dans la bourgeoisie non moins que dans le peuple.

IV. — La jeune génération a plus de curiosité intellectuelle que ses aînés immédiats. Le type de l'étudiant dont toute la vie de l'esprit consiste en un « blocus » forcé de quelques semaines avant l'examen, ce type existe toujours à de multiples exemplaires. Mais il y a un nombre croissant de jeunes s'intéressant aux matières scientifiques qui font l'objet des cours universitaires.

Certains se croient une vocation de grand poète et de styliste. Beaucoup lisent le dernier roman à la mode et se grisent de poèmes. Quelques-uns dépassent la culture purement littéraire et se donnent une formation solide et générale, faite de l'étude de l'histoire, des sciences sociales, des langues, de la doctrine religieuse — parfois même de la philosophie.

J'ai confiance en cette génération.

Ceux qui l'ont précédée, ont trop souvent cherché uniquement dans la vie, une « bonne position ». Trop ont eu des préoccupations

avant tout utilitaires. Ils furent des médecins, des avocats, des ingénieurs : ils ne furent pas des hommes au sens plénier du mot — ni non plus, dans un sens aussi étendu et aussi exigeant, des chrétiens. Leur point faible : ils n'ont pas cessé de prendre pour eux, le mot d'ordre de la bourgeoisie : *Enrichissez-vous*.

J'ai l'espoir que nos jeunes sauront placer plus haut, beaucoup plus haut, leurs pensées et leurs désirs.

ED. JANSSENS,

Professeur à l'Université de Liège.

La guerre ne semble pas avoir eu sur la jeunesse l'influence rénouvante qu'on aurait pu espérer et que l'histoire a constatée après tous les grands bouleversements. Les souffrances endurées par la jeune génération au sortir de l'adolescence furent trop profondes et de trop longue durée ; elles l'inclinèrent, par un besoin tout naturel de défense, vers des préoccupations matérielles et l'habitèrent prématurément à ne considérer que le côté utilitaire de l'existence. La lutte pour la vie, rendue plus âpre par le malaise économique et ses conséquences, a encore accentué cette orientation vers ce matérialisme général aujourd'hui dans toutes les classes. Les sentiments se sont mis à son niveau ; la réceptivité intellectuelle et esthétique est tombée généralement si bas qu'il faudra longtemps avant qu'elle retrouve ce qu'on pourrait appeler sa normale. Un sentiment a peut-être gagné en vigueur, si pas en profondeur, au contact des dures réalités : le sentiment patriotique qui se confond, hélas ! trop souvent dans les esprits d'une culture moyenne avec la haine de l'envahisseur de naguère.

Ce n'est pas qu'il faille pourtant désespérer de la jeunesse. Plus prompt à s'exalter pour une cause plus ardente, elle s'abandonne plus entièrement que jadis aux passions politiques. Si elle s'intéresse difficilement à certains problèmes, du moins, lorsqu'ils se sent implantés dans sa conscience, appo te-t-elle à les défendre un enthousiasme irrésistible. Son émotivité s'est incontestablement aiguë et accrue depuis la guerre. La jeunesse wallonne en offre actuellement un exemple réconfortant. Les progrès du flamingantisme ont mis trop de temps à l'émouvoir ; les intellectuels seuls s'attachèrent d'abord à en montrer le danger. Il fallut des faits, la nuance d'un extrémisme toujours victorieux, pour fixer sa volonté ; celle-ci d'abord rebelle ne se précisa qu'à la réflexion, une réflexion lente, mesurée, qui exclut maintenant dans le mouvement wallon toute hypothèse de fébrilité, de fougue, d'exaltation. La jeunesse wallonne est complètement éclairée (les moyens ne lui ont du reste pas manqué) sur les questions linguistiques et elle témoigne d'un état d'esprit d'autant plus significatif qu'il n'est pas irréflectif.

La jeunesse wallonne ne répugne pas à envisager les solutions extrêmes pour éviter l'asservissement de la Wallonie à une minorité, asservissement qu'elle pressent trop poche et inéluctable si elle n'oppose aux manœuvres flamingantes la digue solide de ses énergies. L'idée de la séparation des deux régions du pays est considérée par elle comme l'inévitable aboutissement de la campagne germano-flamingante ; elle s'y est accoutumée non point par lassitude mais convaincue que la lutte actuelle menace, sans qu'on y puisse apercevoir d'issue satisfaisante, la vitalité et la prospérité du pays. Après avoir fait la minutieuse critique du régime existant, prêt chaque jour à composer avec les flamingants, elle aborde à présent, ce qui est un grave symptôme à notre sens, la partie constructive de son idéal régional. Demain elle saura nettement proclamer sa volonté et voudra bien et sans appel ce qu'elle veut ; en toute conscience et réflexion elle est préparée aux éventualités radicales, les nouvelles et futures offensives flamingantes la trouveront prête non plus à une stérile défense, mais à une contre-offensive tout aussi énergique. Aujourd'hui, elle n'admettrait plus la moindre compromission qui rétablirait une entente qu'elle juge impossible, dont le prix serait des concessions inacceptables pour elle et pour la Wallonie.

Il n'y a pas en Wallonie cinq pour cent des jeunes gens qui demain dirigeront le pays, qui ne pensent ainsi. Un référendum, si on voulait y recourir, dirait, par une impressionnante unanimité, la volonté de toute la jeunesse, de rompre une vie commune empoisonnée par le flamingantisme extrême ou mitigé. Elle prétend rester fidèle aux traditions de sa culture et de sa race et que soit censervé intact, dans tout le pays belge, le patrimoine de sa langue. Autre symptôme : les tendances bilinguistes lui sont aussi odieuses que les tendances germaniques, parce qu'elles ne sont que l'hypocrite travestissement de celles-ci.

Voilà rapportées fidèlement et objectivement les impressions que quelconque se donne la peine d'observer, retirées actuellement d'un contact avec la jeune génération wallonne. Il resterait sans doute bien

des précisions à apporter à ces brèves notes ; celles-ci suffisent néanmoins pour éclairer ceux qui s'imaginent que la Wallonie reste passive et inerte devant la levée de boucliers des flaminguants. En réalité, une réaction couve dont on jugera bientôt de la puissance si on persiste à vouloir renier les enseignements de notre histoire.

RENÉ DUPRIEZ,

Secrétaire de Rédaction à la « Gazette de Charleroi ».

Je parle un peu comme témoin, surtout comme prévenu, mais je n'engage que ma jeunesse. Les procédés de généralisation appliqués à la critique ne m'ont jamais inspiré qu'une médiocre confiance et d'ailleurs je ne me sens guère qualifié pour discourir au nom de mes contemporains. Certains le font, qui prennent trop souvent l'écho de leur propre langage pour l'assentiment d'une génération.

On voit de quelles restrictions explicites j'ai soin d'entourer mes formules. J'ignore mes complices, mais comme je dois en avoir, je m'autorise, répondant pour moi seul, à me servir par modestie d'un pluriel où d'autres sous-entendraient une approbation présumée.

Il nous est difficile, à nous qui n'avions pas vingt ans en 1914, de savoir ce que nous devons à la guerre ou à l'occupation. Le développement des événements a si exactement coïncidé avec le second éveil de nos intelligences (le premier devant se placer vers l'âge de seize ans) que nous serions trop naturellement disposés à tenir pour conséquences des bouleversements extérieurs tout ce qui, fort probablement, se serait en nous-mêmes accompli sans eux. Si l'on veut un exemple, je dirai que tel d'entre nous peut avoir gagné davantage à la lecture de Marcel Prévost qu'à la vie des tranchées, des camps ou de l'arrière. Mais quand nous essayons de nous interroger, de répondre aux questions de nos prédécesseurs, nous sommes tentés de dire : les différences qui existent entre vous et nous, quatre ans de guerre les ont fait naître. C'est peut-être une illusion.

On ne dira jamais assez de mal de la guerre, n'est-ce pas ? Pour être bref et me restreindre aux seuls points de vue de la morale et de la logique, j'indiquerai qu'elle nous a fait perdre le sens des nuances, des valeurs humaines. Elle a résolu de façon brutale un grand nombre de cas de conscience. Elle nous a préparés à tous les extrémismes. Notre génération affiche un amour irraisonné des classifications rigoureuses, des systématisations arbitraires. Comme elle manque d'esprit critique, elle se fait gloire de mépriser le rêve ou la spéculation abstraite. Elle parle un peu à tort et à travers d'« action », de « lutte », de « rôle social ». Toutefois, qui nous juge nous accordera volontiers les circonstances atténuantes.

Y a-t-il des « bienfaits de la guerre » ? J'ose à peine y croire. Toutes choses cependant se trouvant remises en question, les jeunes hommes qui eurent le courage de répudier les synthèses prématurées, ceux qui méditèrent sur les ruines, ont peut-être entrevu des constructions nouvelles. A ceux-là les événements fournirent un prétexte à penser, à créer. Dans la paix, leur réflexion eût été aussi fructueuse, car notre activité, conditionnée par ce qui nous environne, a tout de même son principe en nous.

Le progrès réel que je constate chez certains de mes amis me semble dû au « changement d'air » que la guerre leur imposa. Voilà peut-être un trait « spécifiquement belge ». Nos soldats ont vécu loin de chez eux, tous n'ont point participé aux opérations africaines ou galiciennes, mais tous ont appris à connaître au moins la France et l'Angleterre. Le bénéfice de telles expériences demeure proportionné aux capacités d'un chacun et le mélange des races peut avoir momentanément de fâcheux effets. Je pense, tout bien considéré, que le profit l'emporte.

Il m'est arrivé de prendre part à des réunions quelconques où s'entretenaient familièrement des jeunes gens d'intelligence moyenne, mais qui avaient voyagé. On peut affirmer que le niveau spécial du groupe était sensiblement supérieur à celui qu'on eût enregistré en 1914, dans une assemblée similaire. Le changement d'air engendre une certaine liberté, disons même un certain scepticisme qui n'a rien de déprimant mais facilite au contraire les « mises au point » raisonnables.

Il faut tout de même que j'aborde un problème délicat : la guerre a-t-elle consolidé le patriotisme et l'idée de patrie ? Je crois que oui, si je me tourne vers les hommes de plus de quarante ans : ils ont l'ardeur des convertis. Si je regarde les jeunes... j'hésite. N'allons-nous pas assister à une évolution du sentiment qui attache successivement les familles à leur village, à leur clan, à leur duché, à leur empire ? Il y a, d'une part, plus apparente sans doute, la régression vers un nationalisme jaloux, vers un particularisme qui parfois se sent trop

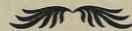
au large dans les frontières de nos États. D'autre part, les réflexions de l'après-guerre font apparaître si évidente l'interdépendance des peuples, si nécessaire leur solidarité, que l'idée internationale sous toutes ses formes ne peut manquer de grandir au fur et à mesure qu'elle se précisera. Elle existe à l'état d'aspiration confuse. Et ceux qui veulent dès aujourd'hui lui donner corps, l'exploiter, retardent son progrès. Mais du jour où les catholiques auront compris qu'ils ne peuvent laisser à leurs contradicteurs le monopole d'un programme qui fut, nécessairement à une autre échelle, celui de Dante, il y aura, née de la guerre par contraste, une idée féconde et propre à stabiliser l'avenir.

Quant à nos convictions religieuses, quant à nos conceptions littéraires et artistiques, quelles modifications la guerre y aurait-elle apportées, c'est moi qui vous le demande. Cette révolte de toutes les passions mauvaises contre l'idéal de paix et de justice, celui de Jésus-Christ, celui que ses vicaires ont courageusement défendu aux jours critiques, cette révolte a-t-elle ébranlé notre foi, faussé notre charité ? L'heureux esprit de contradiction qui est au fond de nos connaissances nous a fait aimer davantage ce qu'on s'efforçait de nous arracher.

En art, l'évolution commencée avant 1914, se poursuit ; la guerre n'est pas un brusque tournant. Je crois que nous vivons une assez belle époque et qu'en Belgique notamment les peintres et les poètes ont quelque chose à dire. Les interroger sur leurs tendances m'entraînerait trop loin et ce n'est pas le lieu d'insister par exemple sur les bons effets de la discipline cubiste. J'ai toujours estimé que les courants esthétiques ont peu de connexité avec les faits, du moins qu'ils ne sont pas déterminés par eux. Ici, la vie intérieure importe davantage.

PAUL FIERENS,

Rédacteur au « Journal des Débats ».



## Les femmes à l'Université catholique

Depuis trois ans les femmes ont libre accès à notre *Alma Mater* de Louvain. Leur admission fut longtemps discutée et difficilement votée. A juste titre, d'ailleurs, car, la question des femmes catholiques à l'Université catholique ne pouvait se résoudre aussi simplement que la question des femmes à l'Université. L'étudiante catholique ne pouvait être envisagée comme une étudiante quelconque et il fallait que les intérêts de l'élite qu'elle allait représenter en fussent d'autant mieux sauvegardés.

L'accueil du début n'allait pas sans une certaine hostilité — hostilité blâmable peut-être en sa forme — mais qui dénonçait très heureusement la réaction du bon sens général contre ce que cette intrusion féminine à l'Université avait d'anormal. N'en déplaise aux Philannistes modernes, les hauts cris jetés par le bonhomme Chrysale demeurent l'expression exacte d'une vérité élémentaire : la femme doit rester femme et — en règle — se développer selon l'harmonie d'une existence conforme à sa nature.

La femme doit rester femme, mais la peut-elle réellement en devenant étudiante, en adoptant un genre de vie si mal adapté à sa psychologie ainsi qu'à sa vocation ordinaire ? Nous n'hésitons pas à répondre que, pratiquement, la chose n'est guère possible. Les conditions tant morales qu'intellectuelles et physiques dans lesquelles la femme se trouve à l'Université s'opposent au perfectionnement de sa personnalité vraie et compromettent l'intégrité de son caractère féminin.

Il y a dans l'existence féminine une place toute faite pour le cœur et les missions de dévouement ; il n'y en a guère pour le don de soi à ces choses si peu vivantes aux yeux des femmes

que sont les livres. En face de ceux-ci, la jeune fille abandonne donc forcément ce qu'elle a de plus proprement elle-même, son activité sentimentale, qu'elle remplace par une vie artificielle, égoïste, qui déforme sa mentalité, la déséquilibre en quelque façon. Sa passion toute factice pour la science ne remplace rien et n'est qu'une pure construction, une illusion dangereuse qui lui enlève aisément le sens des réalités, la compréhension des problèmes de la vie. De fait, il y a, pour celles qui se préparent à guider les autres selon les meilleures règles de la voie normale, le risque d'en perdre la notion exacte dans la voie anormale qu'elles empruntent.

Nous ne savons trop même si la sentimentalité des jeunes filles, mise au régime sec de la pensée, en est préservée de tout écart. Selon nous, elle est en bien des cas, peut-être précisément à cause du mépris en laquelle on la tient, tout aussi exposée que celle des petites mondaines innocentes. Quand le romanesque s'en mêle, c'est bien plus dangereusement et les crises inévitables n'en sont guère mieux résolues.

\* \* \*

Aussi bien du côté intellectuel que du côté moral, les risques sont grands.

Ici, la question n'est pas de savoir si l'intelligence féminine est tout aussi apte que l'intelligence masculine à entreprendre des études supérieures.

Partir de cette discussion d'égalité pour conclure à l'acceptation logique des femmes à l'Université et en faire une conquête du féminisme, ne prouverait rien. Il faut partir d'un principe plus profond et se demander si l'activité intellectuelle de la femme — certainement fort différente de celle de l'homme — est capable de supporter le même entraînement sans nuire au but — également très différent — qu'elle doit poursuivre.

Les inconvénients de la spécialisation, déjà très marqués chez les jeunes gens qui, eux, cependant peuvent plus ou moins y remédier par le contact constant des uns avec les autres et les intérêts qu'ils prennent en dehors des études, sont pires pour les jeunes filles isolées par leur genre de vie exceptionnel.

Les préoccupations des étudiantes sont à ce sujet très significatives. En dehors de notre propre sphère, de la longueur ou de la brièveté des cours, nous ne pouvons guère montrer le souci d'une information plus étendue que celle reçue à la faculté où nous sommes inscrites. Au reste, notre temps nous suffit à peine pour assimiler les programmes.

Notre culture générale s'en ressent et voilà pourquoi, nonobstant le crédit qu'on fait à nos diplômés universitaires, nous n'en sommes pas tellement plus aptes à remplir dans la vie une mission exceptionnellement bienfaisante.

\* \* \*

Physiquement, d'ailleurs, nous témoignons aussi que nous ne sommes point bâties pour ce régime de vie entièrement anormal.

Ce ne seront ni l'habitude, ni de stupides prétentions d'égalité avec l'homme, qui changeront notre fragilité naturelle, et nous feront supporter sans préjudice ces veillées fatigantes, ces tensions d'esprit continuelles, ces stationnements journaliers dans les laboratoires. Les plus robustes et les moins zélées parmi nous y résistent difficilement jusqu'à la fin de leurs études.

On alléguerait à tort que la femme trouve à l'Université un renforcement extraordinaire de sa foi et qu'elle assure — religieusement parlant — un apostolat futur d'autant meilleur.

Nul ne traduit que ce qu'il a appris et nous ne pensions point que la vie intérieure de la femme ait tellement à gagner par des études intensives laissant parfois plus de place au dessèchement de l'esprit qu'au développement de la dévotion. Souvent même — et combien n'en avons-nous pas vu l'exemple ! — elles sont la source d'un intellectualisme outré ou d'un mysticisme d'une orthodoxie contestable.

\* \* \*

Que tous ces dangers courus par la jeune fille à l'Université soient totalement inévitables, nous sommes loin de l'affirmer. Cependant, ils demeureront, alors même qu'il sera davantage entré dans la coutume de lancer les jeunes filles dans l'enseignement universitaire et que, plus nombreuses, elles y paraîtront, au moins extérieurement, suivre une voie moins exceptionnelle. La psychologie et la vocation féminines resteront pareilles aujourd'hui et demain.

Il est abusif d'objecter que les nécessités où se trouvent actuellement les femmes d'aspirer aux emplois masculins, les forceront à se spécialiser à l'Université. Tout d'abord, la plupart des carrières libérales sont encore, sinon encombrées, du moins assez fournies de candidatures masculines pour ne pas faire appel à des diplômés féminins.

En second lieu, pour assurer à la femme un moyen d'existence tout aussi rémunérateur et plus adapté à ses aptitudes comme à sa part d'influence, il y a, s'offrant à elle, la vie professionnelle avec son apprentissage plus court et ses débouchés plus divers.

\* \* \*

Évidemment, quand bien même on finirait par comprendre combien le bon sens et la logique s'opposent à ce que l'Université ouvre ses portes trop larges aux femmes, il faudra admettre que quelques-unes les franchissent.

Du moment qu'elles demeurent toujours l'exception, il n'y a pas lieu de s'alarmer ni pour elles ni pour la société. Puisque aussi bien il est souhaitable d'avoir quelques femmes médecins pour les cliniques infantiles, quelques femmes avocats pour les tribunaux d'enfants, quelques femmes dont l'idéal apostolique requiert une haute formation intellectuelle, il serait nécessaire que la préparation à la vie universitaire, comme cette vie elle-même, garantissent à toutes celles-là l'intégrité de leur formation et la sauvegarde entière de leur vocation féminine. Pour ce faire, le programme des humanités ne devrait pas être calqué sur celui des collèges de jeunes gens, mais être compatible avec les exigences particulières de l'éducation des jeunes filles. — Dût-il comporter deux ou trois années d'études en plus, ou se compléter par une sorte de baccalauréat, on n'aurait qu'à se féliciter de voir se mûrir l'esprit des futures étudiantes et reculer leur âge d'admission. Ce qu'il importe avant tout, c'est qu'elles arrivent à l'Université en « femmes complètes » très décidées à le rester. Une fois à l'Université, l'ambiance devrait les aider à se maintenir dans cet esprit. Dans ce sens, une vie en « pédagogie » affranchie de règlements tatillons et dûment organisée leur serait un grand bienfait. De plus, elles s'y retrouveraient toutes ensemble dans une atmosphère de détente et dans ce cadre de famille dont nulle femme n'a le droit de se passer.

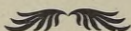
\* \* \*

Mieux formées tant fémininement que religieusement et intellectuellement, les jeunes filles auront tout avantage à entrer dans la lice universitaire, plus conscientes de l'anormalité de leur vie et plus averties des écueils dont elles doivent se garder.

Elles en acquerront une place plus justifiée dans le monde étudiantin.

Dès lors, autour d'elles et à l'Université même, on se convaincra qu'il n'y a pas à « ignorer » les étudiantes, ce qui est trop voisin du mépris, mais qu'elles ont droit, restant — comme ailleurs — des femmes, à un hommage et une suzeraineté que l'Église ne leur a jamais déniés.

JEANNE CAPPE et TILLA VULHOPP.



### Chronique d'histoire et d'art religieux

## Les « Figurines Franciscaines », de M. Georges Goyau (1)

L'élection de M. Georges Goyau à l'Académie française a été une joie pour les catholiques de France. Ils saluaient le succès de l'historien, de l'ardent pionnier du catholicisme social, du savant et infatigable apologiste de la foi. Ils saluaient encore le succès d'un des plus vigoureux penseurs de notre époque et de l'un de ses travailleurs les plus infatigables. D'un mot : ils saluaient le succès d'un véritable apôtre. Je ne sais plus quel journal traduisait ces jours derniers son enthousiasme en appelant le nouvel Académicien « un saint Paul aux yeux bleus ». M. Georges Goyau a trop d'esprit pour n'avoir pas souri le premier de cette comparaison où une idée, juste au fond, est présentée avec quelque exagération de forme.

Son succès est d'autant plus brillant que M. Georges Goyau rentre très jeune à l'Académie : il n'a que cinquante-trois ans, étant né, à Orléans, en 1869. C'est, objecterez-vous peut-être, une jeunesse fort relative. Sans doute, mais il faut tenir compte des usages de cette vieille et noble dame dont le salon, aux quarante fauteuils, loge sous une coupole devenue symbolique : un Académicien de cinquante-trois ans est un jeune Académicien.

L'ampleur de son œuvre, surtout si l'on tient compte de son âge, est prodigieuse : « Cinquante-quatre volumes ou brochures, trente-deux préfaces ou introductions, sans compter les rééditions revues et corrigées, ni les traductions en langues allemande, espagnole, italienne, tel est le bagage littéraire de Georges Goyau. Tout au moins d'après le catalogue de la Bibliothèque nationale. Et celui-ci ne porte pas les plus récents volumes de ces années dernières, depuis *Ce que le monde catholique doit à la France* jusqu'à cette *Histoire religieuse de la France*, qui vient de paraître dans la collection Hanotaux. Et encore que d'études dispersées dans les revues, depuis les plus humbles, comme cette *Revue Montalembert*, organe de cercles d'étudiants, jusqu'au *Correspondant* ou à la *Revue des Deux-Mondes* ! Que d'articles dans les journaux de la presse française et belge, depuis les premiers qu'accueillait la *Concorde*, journal républicain, indépendant, clair du ralliement, articles non signés, de lutte, mordants, âpres parfois, jusqu'à ceux qu'aujourd'hui imprime le *Figaro*, apaisés, didactiques et que j'aime moins peut-être ! Une somme de travail étonnante, puisqu'elle s'étale sur trente ans de vie littéraire à peine, et d'une incroyable diversité... » Ainsi, M. Frank Levray présentait très récemment aux lecteurs du *Correspondant* (1) l'œuvre du nouveau

(1) L'éminent écrivain catholique Georges Goyau est venu « prendre séance » à l'Académie française, le jeudi 15 février. Nous publions, à cette occasion, un article de notre collaborateur Alexandre Masseur sur l'un de ses derniers livres.

M. Georges Goyau est l'un des plus illustres « franciscanants » français. Nous savons qu'il vient d'être sollicité, à la fois, de faire partie du Comité international qui se forme actuellement à Assise, sous la présidence de Johann Joergensen, pour préparer le septième centenaire de la mort de saint François (4 octobre 1926), et d'accepter la présidence du Comité français, également en formation. Nous ignorons encore la réponse de M. Georges Goyau ; mais tous ceux qui aiment saint François d'Assise souhaiteront, avec nous, qu'elle soit favorable. Nous reviendrons ultérieurement sur la composition des Comités franciscains. (Note de la Rédaction.)

membre de l'Académie française : et le lendemain du jour où paraissait l'excellent article dont j'ai extrait les lignes qui précèdent, il n'était déjà plus au courant, parce que la *Revue des Jeunes* (2) annonçait que venait d'être publié, à sa maison d'éditions, un autre livre de M. Georges Goyau : *L'Effort catholique dans la France d'aujourd'hui* ! La fécondité de l'écrivain est telle que les malheureux critiques sont condamnés à être toujours en retard !

\* \* \*

On sait que le dernier grand ouvrage de M. Georges Goyau est cette admirable *Histoire religieuse de la nation française* (3), dont M. Victor Giraud écrivait dans la *Revue des Deux-Mondes* (4) que c'est « un chef-d'œuvre qui fait un singulier honneur à son auteur et à notre école historique ». Un énorme volume, grand in-quarto, de plus de six cents pages et qui s'annonce, paraît-il, comme un important succès de librairie : ce qui, soit dit entre parenthèses, fait un singulier honneur aux Français, que l'on accuse beaucoup trop volontiers, à l'étranger, de ne lire que des romans, et de préférence des romans épicés sinon pornographiques !

Il paraît que, pour écrire cette vaste synthèse de notre histoire religieuse, M. Georges Goyau s'est enfermé pendant de longs mois dans une retraite de Normandie, avec un nombre de volumes sur lequel on n'est pas d'accord, mais dont l'unité de mesure est le millier... Et alors j'imagine volontiers qu'il a éprouvé le besoin de prendre parfois un peu de repos, et de laisser aussi le temps accomplir son œuvre bienfaisante de classification sur l'immense, sur l'effroyable masse de matériaux qu'il a dû s'assimiler : M. Georges Goyau s'est délassé de l'absorbante préparation de son *Histoire religieuse*... en écrivant un autre livre, qui a paru à peu près en même temps et qu'il a intitulé : *Figurines franciscaines* (5) !

Celui-là est charmant, et je n'en connais point de plus aimable dans l'œuvre si variée de M. Georges Goyau. Il ne s'adresse pas, comme beaucoup de ses grands ouvrages, à la seule élite intellectuelle, mais aux plus humbles et même aux petits. C'est un livre de famille : de famille chrétienne, dont on souhaiterait qu'il soit lu à haute voix dans l'intimité du foyer. Et bien que l'auteur ait vraiment tenu à s'y mettre à la portée de tout le monde, on y retrouve cependant ses qualités essentielles : mais nuancées de cette douceur joyeuse et de cette simplicité qui sont l'éternel héritage de saint François, et dont s'imprègnent, comme à leur insu, tous ceux qui s'efforcent de faire d'une âme pure le pèlerinage d'Assise.

L'écrivain passionné d'apostolat social se révèle dans ce livre, où l'on découvre immédiatement un principe d'unité intérieure, bien qu'il soit composé de vingt et une « figurines » en apparence indépendantes. Ces Saints et ces Bienheureux de l'Ordre de saint François sont tous étudiés d'un même point de vue qui est celui de leur action sociale. Comment cette action s'est manifestée, à travers cinq siècles (6), une et cependant diverse, suivant les temps et les lieux, et selon les besoins, voilà en réalité le vrai sujet des *Figurines franciscaines* de M. Georges Goyau : et le but poursuivi est de dégager, de mettre en lumière, aussi simplement que possible, la leçon donnée au monde par le Pauvre d'Assise, de nous montrer comment elle a été appliquée par ses disciples, de nous rappeler comment elle peut être, comment elle doit être encore appliquée par nous : « Le rôle historique de saint François découla de l'intelligence profonde, pénétrante, qu'il avait de la fraternité chrétienne... Tout doucement sans, secousses mais sans faiblesse, il fit passer, à travers l'édifice du monde féodal qui commençait de tomber en décadence, un souffle de christianisme ; et tout ce qui était suranné, tout ce qui était fragile chancela sous la poussée de ce souffle. Et partout où les seigneurs ne remplissaient plus leur devoir de protection, et partout où ils abusèrent de leurs prérogatives, le règne de la mutualité chrétienne commença. Le saint d'Assise qui

(1) 25 juin 1922. Cf. « Fidus », Georges Goyau, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1920.

(2) 25 juin 1922.

(3) Paris, Plon. Ce volume fait partie de l'*Histoire de la nation française*, publiée sous la direction de M. Gabriel Hanotaux.

(4) 15 avril 1922. Cf. DE LANZAC DE L. BORIE, *Une histoire de la France chrétienne*, dans le *Correspondant* du 25 janvier 1922.

(5) Paris, Laurens ; vingt et une illustrations ; couverture de Maurice Denis. Quelques *Figurines* ont paru en 1921, dans la *Revue des Jeunes*.

(6) La dernière « figurine » est celle de saint Léonard de Port-Maurice qui mourut en 1751.



dès 1210 réconciliait dans cette ville, par un traité solennel, nobles et manants, n'invoquait pas l'abstraite fantasmagorie des « droits de l'homme » ; il invoquait l'aide réciproque des hommes, faisant appel à leur amour même de Dieu pour qu'ils s'aimassent entre eux comme Dieu les aimait tous. . . Léon XIII, en recommandant aux catholiques de marcher à la suite du *Poverello* d'Assise, a montré tout ce que la tradition évangélique et franciscaine conserve de ressources inexploitées et d'énergies rénovatrices. Le *Poverello* d'Assise peut devenir en notre âge, comme il le fut en son temps, l'artisan des saines et vraies nouveautés, celles qui sont filles du passé chrétien et qui, g'âce à cette filiation, se présentent avec un reflet d'éternité. Il fut chrétien jusqu'à épuisement, il fut intransigeant dans les applications pratiques de son christianisme, il en déduisit toutes les conséquences sociales ; le seul nom de saint François trace un programme. . . Et c'est en suivant son programme, pour nous, que nous ressusciterons son atmosphère autour de nous. »

C'est précisément ce qu'ont accompli les disciples dont M. Georges Goyau va faire défiler sous nos yeux — les figures, en nous montrant comment ils ont appliqué à la société de leur temps le programme de charité chrétienne que leur avait légué le fondateur de leur Ordre ; comment, suivant une belle formule que l'on aimera à méditer, « l'opulence de la piété individuelle a assuré à ces âmes une fonction sociale ».

Voici sainte Claire défendant Assise contre les Sarrasins ; et alors même que certains détails de cet épisode seraient contestés par la critique, il n'en conserverait pas moins une profonde valeur de symbole. Voici saint Antoine de Padoue, le grand prédicateur et le grand thaumaturge, s'efforçant « de réaliser dans la vie civique et sociale elle-même la conformité des âmes au Christ » ; prenant en mains la cause des débiteurs insolubles, les défendant contre les rigueurs de la législation et obtenant que cette législation même soit modifiée dans un sens plus conforme à la charité ; menant la lutte contre tous ceux qui oppriment les indigents, contre les hommes de loi qui, pour de l'argent, poursuivent le pauvre, contre les usuriers qui le dépossèdent ; exigeant enfin que soient restituées les richesses mal acquises. Voici sainte Rose, cette extraordinaire « gamine », qui, âgée d'une dizaine d'années, montait sur les bornes de sa cité de Viterbe, et, toute pénétrée de la solidarité qui l'unissait aux membres de l'Église, prêchait ses concitoyens, menant le combat contre ce champion de la force la plus brutale et de l'individualisme le plus odieux que fut l'empereur Frédéric II.

\* \* \*

Sainte Marguerite de Cortone, qui, pendant plusieurs années avait ébloui les habitants de Montepulciano par sa coquetterie, par son luxe, et par tout le somptueux appareil de son péché, devint, sur l'ordre de Jésus, une médiatrice de paix. Saint Roch, qui aurait pu être un seigneur, mais qui préféra, après s'être volontairement appauvri, n'être qu'un chemineau errant de sanctuaire en sanctuaire, de pèlerinage en pèlerinage, entendit l'appel de la souffrance humaine et vint s'asseoir, en protecteur et en guérisseur, au chevet des pestiférés. La Bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé, dont les nobles ancêtres avaient servi Dieu aux Croisades en se couvrant de gloire, servit Dieu sous les haillons d'une mendicante en se couvrant de honte, ce qui est tout de même plus difficile ; et la pauvre, que l'on jetait à la porte ou que l'on accueillait de sarcasmes, se transforma en réformatrice des mœurs à la cour d'Isabeau de Bavière, où tout le monde, à commencer par la reine, avait besoin que ce rôle fût joué ; elle devint même une réformatrice de la mode ; et M. Georges Goyau fait à ce propos quelques bien amusantes remarques que je m'en voudrais de ne pas citer : « Une fois, à travers l'histoire, la mode, cette capricieuse souveraine dont tous subsistent les mystérieux arrêts, et qui dans notre vingtième siècle demeure sur terre la seule souveraine absolue, la mode qui ne consulte pas ses sujets et qui ne se laisse pas contrôler, accepta, par la voix de Jeanne, les dictatoriales remontrances de l'esprit franciscain ». Cependant M. Georges Goyau me semble commettre un léger oubli lorsqu'il dit que ce curieux phénomène s'est produit « une fois, à travers l'histoire. . . ». Il s'est produit plusieurs fois ; et l'auteur des *Figurines franciscaines* va nous l'indiquer lui-même, en nous traçant le portrait de ce puissant réformateur que fut saint Bernardin de Sienne, qui fit connaître à l'Italie « une de ces heures, trop rares dans l'histoire, où l'on assiste aux progrès visibles du règne social de Jésus ». Bernardino degli Albizzeschi, lui aussi, infligea à cette souveraine absurde qu'est la mode, — contre laquelle, si j'étais un puissant de la terre, je voudrais lever le drapeau de lar évolute, — les « dictatoriales remontrances de l'esprit franciscain ». Les bijelots de toilette étaient brûlés sur des bûchers ; et, dans plusieurs villes, après les prédications du saint, les magistrats prenaient des ordonnances

pour réglementer le luxe des vêtements, fixer des longueurs, fixer des largeurs, fixer des nombres de boutons. . . Certaines auditrices baisesaient d'ailleurs avec ces prescriptions qu'elles jugeaient inamicales ; et dans un des sermons de la célèbre station de Sienne de 1427, nous voyons saint Bernardin se fâcher contre des interprétations subtiles, où nous découvrons sans peine la plus insigne mauvaise foi (1) !

\* \* \*

Comme l'Albizzeschi, saint Jean de Capistran et le Bienheureux Bernardin de Feltré ont été des remueurs de foules ; le premier défendit la civilisation chrétienne en luttant, de toutes ses forces et de toute son énergie, contre l'Islam menaçant ; le second multiplia les œuvres d'assistance et de charité, se chargea de leur organisation et de leur administration, fut constamment aux prises avec les difficultés les plus banales et les plus vulgaires, et attacha son nom à la fondation des Monts-de-Piété : institutions qu'il ne faudrait pas juger sur leur fâcheuse réputation d'aujourd'hui, et qui servaient autant au développement de la charité mutuelle qu'au maintien de la concorde dans des cités déchirés par les factions.

Une fille de France, la Bienheureuse Jeanne, qui subit les plus tragiques humiliations qui puissent être imposées à une femme, se pencha avec amour sur la souffrance humaine et sut jouer le rôle sublime de consolatrice : elle n'avait pas été aimée ; elle avait été grossièrement insultée ; elle oubliait tout cela, pour travailler, elle aussi, à faire l'humanité s'entr'aimer, comme saint Pascal Baylon, comme saint Léonard de Port Maurice, comme ce prêtre mystique que fut le Bienheureux Raymond Lulle, comme cette noble patricienne, sainte Françoise Romaine, qui « donnait à sa caste la leçon du devoir social ».

Tous ces Saints et tous ces Bienheureux, qui nous sont évoqués dans les pages frémissantes de charité chrétienne des *Figurines*, ont marché sur les pas de saint François d'Assise, prêché au monde la même doctrine d'amour et uni, à travers les siècles, leurs efforts pour que s'établisse le règne du Christ. Mais leurs rôles furent cependant divers, parce que « Jésus varie ses exigences, et diversifie la part de collaboration qu'il requiert de ses élus ». C'est à propos du cas particulier de sainte Françoise Romaine que M. Georges Goyau fait cette remarque d'une profonde portée ; et pour que nous nous en pénétrions mieux, il la commente par une comparaison entre la fille spirituelle, de noble race, de saint François d'Assise, et l'illustre *popolana* du Tiers-Ordre de saint Dominique : « Vous cherchiez en vain, dans l'histoire de sainte Françoise Romaine et des Oblates groupées autour d'elle, cette incessante activité, d'un caractère à la fois surnaturel et politique, par laquelle sainte Catherine de Sienne, moins d'un demi-siècle plus tôt, avait mis fin à la captivité d'Avignon. . . Pour imposer un terme au Grand Schisme et pour rassembler dans Rome la puissance papale ébranlée, Jésus n'avait pas besoin de coopératrices remuantes et frémissantes, telles qu'avait été la femme d'Etat dont Sienne se glorifie ; il lui fallait seulement des hosties ; Françoise et ses Oblates à Rome, comme Lidwine dans le Nord, furent ces hosties, et leur sacrifice fut tenu pour agréable ».

\* \* \*

On jugera par ces citations, et malgré la sécheresse de l'analyse, de quel souffle ardent de spiritualité chrétienne sont animées les *Figurines* de M. Georges Goyau. A cinq recueils de ses articles l'auteur a donné ce titre, qui est aujourd'hui célèbre en dehors même des limites de la France : *Autour du catholicisme social*. Il aurait pu le donner encore à cette série d'études sur les Saints et les Bienheureux de l'Ordre de Saint François. Et s'il était permis de forger un mot nouveau, aux consonances un peu barbares, on serait tenté de suggérer que ce livre eût été assez bien nommé : *Autour du Franciscanisme social*. Mais M. Georges Goyau est de l'Académie française. . . n'insistons pas !

Bien qu'il ne s'agisse nullement d'un ouvrage d'érudition, — il n'y a pas un seul renvoi, pas une seule indication bibliographique, — la documentation des *Figurines franciscaines* est excellente. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement de la part d'un des écrivains qui sont, à l'heure actuelle, le mieux au courant des procédés d'investigation de l'histoire. Pour mettre en relief en quelques pages le caractère essentiel de l'œuvre d'un Saint, pour définir d'un trait sûr le sens et la portée de son action, il fallait avoir étudié non pas seulement sa

(1) Cf. *Le prediche volgari di San Bernardino da Siena dette nella piazza del Campo l'anno MCCCCXXVII*, édition L. Banchi, I, p. 356 ; Sienne, 1880.

vie telle que l'ont écrite ses biographes, — et l'on sait d'ailleurs avec quelle critique prudente doivent souvent être utilisés ces documents hagiographiques, — mais encore toute l'histoire de son époque et de la civilisation de son temps.

Comment en effet savoir quels remèdes s'est efforcé de porter un Saint aux maux qui l'entouraient, si ces maux n'ont pas d'abord été déterminés aussi exactement que possible? Le rôle social d'un homme ne peut être sainement jugé que par celui qui a une connaissance précise de la société parmi laquelle il a vécu.

Enfin ce livre d'histoire, où l'on découvre tant de perspectives sur la vie religieuse de plusieurs siècles, est encore un beau livre de psychologie. Nul n'excelle comme M. Georges Goyau à analyser les âmes; et nul ne sait présenter avec plus de charme, ni avec plus d'esprit les résultats de cette analyse.

Les *Figurines franciscaines* ne sont point une œuvre austère; toutes les pages en sont pleines de notations, ingénieuses et pittoresques, qui ne laissent pas un instant faiblir l'attention, mais qui d'abord retiennent le lecteur par la forme légèrement humoristique sous laquelle elles sont présentées, puis qui tout doucement l'invitent à réfléchir. Je n'en citerai, en terminant, que deux exemples :

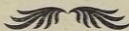
« La petite ville d'Assise était en émoi. Les libertins (il y en avait dans l'Italie d'alors) souriaient de ces extravagantes boutades de mysticisme par lesquelles des existences s'engageaient irrévocablement. Il se trouvait aussi des âmes pieuses pour sourire : Claire ne les avait pas consultés; elle aurait dû chercher une façon plus sage d'aimer Dieu. Mais Dieu, qui pardonnait au sourire des libertins, détestait cette autre nuance du sourire — celle des âmes pieuses. »

« Arles et Venise enviaient à Montpellier les reliques de saint Roch. Arles, à la fin du quatorzième siècle, en obtint une partie, loyalement. Venise, moins scrupuleuse, à la fin du quinzième, fit dérober le reste. Venise, où confluaient alors les vaisseaux et les contagions de l'Orient, voulait Roch chez elle, pour monter la garde contre la peste. Venise, langoureuse et joyeuse, qui dans les annales de la sainteté tient une bien médiocre place, s'emparaît de ce saint comme d'une sentinelle, et ne se souciait pas, apparemment, de lui demander d'autres grâces que des grâces temporelles. Mais Roch mourant avait dit qu'en accordant ces grâces, il voulait prouver la miséricorde et la clémence de Dieu. Au delà du sépulcre non plus que de son vivant, la pratique du miracle ne fut jamais pour saint Roch un dilettantisme; elle était comme le reflet du beau sourire d'assistance et de pardon posé par Dieu sur l'humanité rachetée, — pécheresse encore, mais rachetée toujours. »

Nous prétendons, assez méchamment, en France que dès qu'un écrivain arrive à l'Académie, c'est un homme fini : il ne produit plus rien de bon et se contente de bâcler de vagues articles qu'il fait grassement payer. Si c'est une règle, — ce dont je ne me porte pas garant, — elle présente de notables exceptions : dont M. Georges Goyau va augmenter le nombre.

Il écrira encore de grands ouvrages comme *L'Allemagne religieuse* et *l'Histoire religieuse de la nation française*. Qu'il nous permette seulement de former un souhait : c'est qu'il lui soit nécessaire, pour se reposer, d'écrire beaucoup de petits livres aussi aimables que ses *Figurines franciscaines*.

ALEXANDRE MASSERON.



## Le problème flamand son concours à l'unité belge (1)

Si nous avons diagnostiqué avec exactitude, on ne peut raisonnablement soutenir que, par nature, la souffrance et les plaintes des Flandres menacent l'unité belge.

Au contraire, il serait facile de démontrer qu'elles nous fournissent d'excellents atouts pour regrouper nos compatriotes, pour accroître, en même temps que leur concorde, leur force, leur élan, leur bienfaisance et leurs fiertés.

On nous excusera sans doute d'achever cette étude dans le style schématique et sommaire des deux articles précédents.

(1) Voir la *Revue catholique* du 28 janvier et 2 février 1923.

Pour recouvrer leurs meilleures chances de prestige civique et de fécondité culturelle, nos populations septentrionales doivent recouvrer leurs principaux moyens de prospérité économique. Quand elles s'enrichiront plus qu'à présent en s'épuisant moins, elles auront les loisirs et le goût de parler leur langue complétée, épurée, de contempler la beauté, de mettre en chefs-d'œuvre les dons qu'elles tiennent d'un sang vigoureux et d'une grande histoire.

Sources de leurs matières premières, flottes océaniques, vente de leurs fabricats sur les marchés lointains sans intermédiaires étrangers, voilà ce qu'il faut que les Flandres acquièrent d'abord.

Pour plusieurs raisons dont nous avons déjà signalé ici l'essentiel, elles n'y parviendront qu'en confédérant leurs ressources avec celles de la Wallonie.

Est-il nécessaire d'insister là-dessus ? Quand les deux éléments dont se constitue notre peuple collaboreront, et de toutes leurs forces, dans notre Empire équatorial, sur mer et dans d'innombrables comptoirs d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie; quand ils se heurteront, l'un et l'autre, aux convoitises, aux dépités et aux dédains des nations rivales et qu'ils n'arriveront à prévaloir qu'en conjuguant leurs capitaux, leurs bras, leurs initiatives et leurs ténacités, pense-t-on qu'ils ne resserreront pas leurs liens? Cette entraide dans cette lutte ne les entraînera-t-elle pas au delà de l'amitié? Ne finiront-ils pas par reconnaître qu'ils sont frères malgré leurs diversités? Et ces diversités mêmes, ne leur apparaîtront-elles pas enfin telles qu'elles sont : des moyens incomparables de pénétrer dans les deux civilisations occidentales, de s'en nourrir et de briller sur de hautes cimes ?

Quand les Flandres constateront que, grâce aux atouts de la communauté belge, elles conquièrent des richesses plus grandes qu'à présent sans qu'elles soient encore obligées de s'appesantir, de s'éténuer ou de se briser, elles éprouveront une satisfaction de tout leur être. Or est-il un homme sensé qui boude une patrie qui l'avantage plus qu'elle ne lui coûte ?

\*\*\*

A ces conséquences des réformes économiques que nous préconisons s'ajouteront les conséquences des réformes politiques correspondantes. La conquête de matières premières, l'équipement de puissantes flottes, la vente directe de nos énormes fabricats sur les marchés lointains exigent un personnel gouvernemental très instruit des problèmes techniques et très préoccupé de les résoudre.

Un pareil Etat ne serait pas comme le nôtre un monstre engendré par des contraintes. Il n'éprouverait pas dans ses profondeurs une fureuse et congénitale manie de se diviser contre lui-même et de tout diviser autour de lui. Soustrait aux partis, personnifié par le Roi, il tendrait, par sa monarchie même, à regrouper les citoyens, à faire la synthèse de leurs aspirations, de leurs ressources, de leurs deuils et de leurs gloires.

Depuis plusieurs années, les politiciens affirment, avec des cris exaspérants, que les Flandres et la Wallonie s'opposent jusqu'à se contredire par le sang par la langue, par les tendances confessionnelles, par les concepts politiques, par le passé de leur culture respective, sa valeur et ses titres. En leur enlevant le pouvoir, on leur enlèverait leur principal moyen de propager ces mortelles fables et de dissocier la nation.

Un Etat véritable aiderait nos populations septentrionales à sortir de leur sujétion économique vis-à-vis de l'Etranger en utilisant leurs aptitudes colonisatrices, maritimes et commerciales. Par ces bienfaits il gagnerait leurs sympathies. Il les rapprocherait de lui. Il serait écouté d'elles.

Les Flandres ne pourront disposer de flottes océaniques que si elles obtiennent un règlement qui leur soit avantageux des questions scaldéennes et mosanes. Leur relèvement économique suppose donc le succès de notre diplomatie — ou de nos armes — à l'encontre du Cabinet de La Haye. Le cadre de cette étude ne nous permet pas de nous étendre là-dessus. Le peu que nous venons d'écrire suffit sans doute pour indiquer qu'il y a antagonisme entre le relèvement économique des Flandres — préliminaire de tous les autres relèvements — et les prétentions hollandaises sur la Meuse et sur l'Escaut. On devine aisément combien notre nationalité sera affermie quand nos populations septentrionales s'apercevront de cela.

Unitaire par nature, pacificateur au dedans, afin d'être redouté au dehors, initiateur et organisateur de notre expansion non pas seulement africaine et maritime, mais universelle, émancipateur de nos fleuves, et, pour toutes ces raisons, incomparable agent de notre prospérité, tel serait l'Etat que la raison conseille et que nos besoins réclament. Dans un régime qui, né de nos querelles intestines, les

entretient et les envenime pour continuer de vivre ; avec, à notre tête, un gouvernement divisé, diviseur, parasitaire et ruineux, nous ne succombons pas. Quelles espérances nous seront permises, quels magnifiques desseins nous réaliserons dès que cette réforme politique s'achèvera ! Le loyalisme pourra-t-il alors rencontrer encore beaucoup d'obstacles ?

\* \* \*

Cette satisfaction d'obtenir une très grande part de la prospérité commune, et ce loyalisme envers un Etat promoteur et gardien de ces progrès, entretiendront facilement au cœur des Flandres l'estime et le goût de l'unité belge.

On obtiendra, et par les mêmes voies, infiniment davantage.

Les Flandres redevenues riches, fières, recommenceraient, comme aux meilleurs siècles de leur passé, d'inspirer et de séduire la Wallonie. La Wallonie retrouverait ainsi en Belgique même des aliments de sa culture, plus originaux que ceux qu'elle demande à la France, plus adaptés à sa nature, plus conformes à ses traditions, et, pour toutes ces raisons, plus utiles en même temps que plus savoureux. Pourrait-elle se préparer mieux à collaborer intimement avec les Flandres ?

Nous manquons d'une belgité foncière, ardente et féconde. Depuis trop longtemps nos populations septentrionales sont tentées de tourner leurs regards, leurs esprits et leurs cœurs vers le Nord, tandis que nos populations méridionales tournent les leurs vers le Sud. Il importe qu'elles s'étreignent enfin d'amour, mêlent leurs beautés et produisent, en les parant de leurs propres charmes, des œuvres dignes de celles qui leur furent l'équivalent par leurs pères. L'utilité, l'orgueil, l'existence même de notre nation dépendent de cela.

\* \* \*

La plupart de ceux qui se sont enquis du malaise dont les Flandres se plaignent ne savent rien de ses causes et de ses remèdes.

Il fallait rendre aux Flamands avec les atouts d'une facile prospérité, les moyens et la passion de primer bientôt parmi les élites occidentales.

D'un phénomène très complexe, à la fois économique, politique et culturel, on n'a vu que des manifestations secondaires.

Les uns ont pensé que quelques réformes linguistiques suffiraient à tout. Les autres ont pensé ou ils ont prétendu qu'elles compromettraient tout.

Les griefs de nos populations septentrionales, examinés avec clarté et équité, fourniraient à un Etat véritable d'améliorer, en même temps que leur sort, le sort de la nation entière. Et on les considère comme inopportuns, dangereux ou mortels. Oh !

Beaucoup de nos compatriotes ont abouti à ces aberrations à cause de leurs erreurs sur la Belgique, sur les méthodes gouvernementales, et sur les conditions de la haute culture. Plus que les individus, c'est le libéralisme, le parlementarisme et le romantisme qu'il convient d'incriminer.

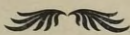
D'autres prêtent trop l'oreille aux suggestions de l'Étranger.

Il presse fort que tout le problème flamand soit exposé et résolu.

Les hommes qui entreprendront cela grouperont sans peine autour d'eux les meilleurs fils de Wallonie et des Flandres, dociles, rassurés et vibrants.

NORBERT WALLEZ,

Professeur à l'École Supérieure Commerciale et  
Consulaire, Mons.



## La productivité du capital<sup>(1)</sup>

### II

Venons-en maintenant à l'objet principal du débat : la productivité du capital. Rappelons que Mgr Pottier a limité la controverse à la productivité du capital inanimé, particulièrement des outils, machines et instruments de tout genre.

Au point où nous a amenés son dernier article, la solution est proche.

Il nous a fait, en effet, une importante concession, d'où bon gré mal gré, sortira tout le reste. Il reconnaît avoir, commis une erreur touchant la causalité instrumentale, erreur qu'il qualifie d'« erreur

d'appellation » et dont il dit qu'elle « n'entraîne aucune conséquence dans notre controverse », mais dont on va voir l'importance.

L'erreur était d'avoir exclu de la catégorie des causes efficientes la cause instrumentale. Mgr Pottier reconnaît maintenant que la cause instrumentale est bien une cause efficiente.

Avec cela, nous avons tout.

Qu'est-ce, en effet, qu'une cause efficiente ? Le terme même le dit : c'est celle qui « efficit », qui fait, qui agit, qui produit l'effet ; c'est une cause qui influe positivement sur la production de l'effet (1) ; c'est un principe extérieur à l'objet et qui, par une action physique, produit quelque chose de réellement distinct de lui-même (2). La causalité efficiente consiste à agir, à produire, à mouvoir, dit le même ; ou plus précisément encore à agir par une production, car, ajoute-t-il, « *efficere plus dicitur quam agere* », produire dit plus qu'agir.

S. E. le Cardinal Mercier, dans son *Ontologie* (3<sup>e</sup> édition, p. 432), écrit : « Les êtres de la nature changent, se transforment. Le principe d'où part leur « mouvement » est la cause efficiente. Fidèle à sa rigueur habituelle, Aristote la désigne : le principe actif du mouvement. . . Les scolastiques la définissent : *Id a quo aliquid fit, ce par quoi quelque chose se fait*. Se faire veut dire... passer du non-être à l'être, ou du non-être tel à l'être tel. devenir . . . La causalité de la cause efficiente est l'action. . . Une cause est efficiente pour autant qu'elle agit. On appelle activité le pouvoir d'agir. Lorsque nous voulons souligner l'idée que le terme de l'action dépend du principe actif, nous employons de préférence les verbes produire ou effectuer . . . »

» On appelle instrumentale la cause qui, sous l'impulsion et la direction d'une cause supérieure, contribue pour sa part à la production de l'effet . . . »

C'est ainsi que tout le monde entend la cause efficiente et Mgr Pottier, qui aime les citations et à qui nous en servons pour répondre à son désir, pourrait en collectionner sur ce sujet de quoi remplir des volumes. Que s'il voulait nier que la cause efficiente est caractérisée par la production, il ne serait plus d'accord avec personne.

Le capital étant une cause efficiente est donc productif, — ce qu'il fallait démontrer.

Mais nous entendons déjà Mgr Pottier revenir, avec son « par lui-même ». Nous éclaircis ons ce point tout à l'heure ; mais il est dès maintenant établi que, le produit résultant de l'activité concurrente du travail et du capital ne vient pas exclusivement du travail et qu'il est donc attribuable pour quelque chose au capital. Faute de quoi, il faudrait dire que l'instrument n'est pas cause efficiente, ou que l'effet ne suit pas la cause.

Mais avant de passer outre et pour prévenir les malentendus, examinons de plus près la causalité de l'instrument (3).

Le P. Hugon, O. P., dont Mgr Pottier ne récusera pas l'autorité puisqu'il l'a invoqué lui-même, donne de la causalité instrumentale une analyse très intéressante que nous aimons à citer pour sa clarté et son exactitude. L'instrument, écrit-il, pour être vraiment cause, doit recevoir l'influx (*virtutem*) de la cause principale, non pas à la manière d'un simple sujet, mais comme un principe efficient. . . Il doit donc avoir une énergie et une action propres. . . C'est par là que l'instrument se distingue du simple moyen. Le moyen n'agit pas, n'opère pas ; il ne fait que transmettre à l'effet l'action de la cause principale (4). L'instrument, lui, ne borne pas là son rôle ; mais il produit quelque chose « *dispositivum* », c'est-à-dire en complétant la cause principale, en la disposant complètement à agir.

Le P. Hugon formule ainsi sa conclusion : (5)

Tout instrument doit avoir une énergie et une action propres qui soient en quelque sorte dispositives ; les instruments des agents créés doivent avoir une énergie et une action proportionnées et accommodées à l'effet de la cause principale.

Voilà donc bien la causalité instrumentale caractérisée par une énergie et une action propres à l'instrument. C'est autre chose que la passivité, l'inertie, l'impuissance, l'improductivité du capital mort.

Et le P. Hugon, comme le P. de Régnon, renvoie à St Thomas.

(1) P. DE RÉGNON, *Métaphysique des causes*, p. 135 sq.

(2) P. HUGON, O. P., *Metaphysica*, Pars III, p. 135.

(3) Nous nous sommes déjà étendu sur ce sujet dans notre précédent article, auquel nous renvoyons le lecteur. — *Rev. cath. des idées et des faits*, 15 décembre, pages 8 et 9.

(4) Un exemple éclairera ce texte : placez deux billes de billard au contact ; frappez la première d'un coup sec ; elle transmettra le choc à la seconde qui roulera. La première bille n'est pas instrument, elle n'est que moyen ou intermédiaire.

(5) P. 174. — Le texte est en latin. Nous traduisons littéralement.

(1) Voir la *Revue catholique* du 9 février.

Somme, q. 46, a. 5 ; et il cite précisément le passage dont Mgr Pottier prétendait tirer argument contre nous en le traduisant à sa façon. S. Thomas écrit : La cause instrumentale... participe à l'action de la cause supérieure... en tant que, par quelque chose qui lui est propre, elle agit dans le sens de l'effet par sa disposition... Ainsi la hache, par sa propre forme, scinde le bois et produit la forme du banc qui est l'effet propre de la cause principale (1).

Après cet exposé abstrait, analysons, pour mieux éclairer la matière, les faits concrets.

Nous pouvons distinguer, pour plus de clarté deux catégories d'instruments : ceux qui captent, dégagent, transforment puis utilisent les forces naturelles ; et ceux qui sont mus par la main du travailleur.

Dans la première catégorie rentrent, par exemple, la machine à vapeur, le moteur à gaz ou à essence, la dynamo les dispositifs employés dans les industries chimiques proprement dites. Ici, l'existence et l'intervention efficace d'une force ou énergie étrangère au travail, et qui cause la production, sautent aux yeux. Dans la machine à vapeur, la combustion du charbon chauffe l'eau et la transforme en vapeur douée d'une force d'expansion énorme qui mettra le mécanisme extérieur en mouvement. Une transformation d'énergie analogue apparaît dans le moteur à gaz ou à essence et dans la dynamo. Dans le cas des industries chimiques proprement dites, la chose est plus évidente encore : mettez en présence de l'acide sulfureux et de l'acide azotique dans une chambre de plomb, et la réaction s'opérera d'elle-même ; vous obtiendrez de l'acide sulfurique, que vous n'aurez pas fait, mais qui se sera fait lui-même. L'intervention du travail se borne, dans ces cas, à mettre en présence, dans des conditions favorables, les éléments qui, par leurs propres énergies, agissant et réagissant les uns sur les autres, produisent le résultat (2).

C'est nier l'évidence que de refuser à ces instruments, sous prétexte qu'ils n'agissent pas tout seuls, une efficacité, une productivité réelles, et de vouloir, en conséquence, attribuer exclusivement le produit net au travail.

Dans la seconde catégorie, rentrent les outils proprement dits, par exemple, la scie, la hache, le poinçon. Ceux-ci ne remuent pas, ne ferment pas, ne bouillonnent pas, n'amènent pas de transformations d'état physique, ni de nouvelles combinaisons chimiques. En cela, ils peuvent être dits inertes ; ils n'agissent et ne produisent rien que sous l'influx de la main qui les manie et qui leur communique un mouvement ou une pression.

Mais, de ce qu'ils soient improductifs aussi longtemps qu'ils sont laissés à eux-mêmes, il ne s'ensuit pas qu'ils restent improductifs quand ils sont maniés par le travailleur.

C'est là qu'est la confusion de Mgr Pottier. L'instrument mû par l'agent principal agit, produit, exerce une causalité efficiente, qui sans doute est indissolublement unie à celle de la cause principale, que ne saurait s'exercer sans celle-ci, mais qui n'en est pas moins propre à l'instrument et donc attribuable à celui-ci.

La preuve expérimentale de cette efficacité de l'instrument est palpable : que le même ouvrier, avec la même force, dirigée dans le même sens, appuie successivement sur un ciseau puis sur un poinçon, les effets seront différents : d'une part une entaille, d'autre part un trou. Le travail, la matière première et toutes les circonstances étant exactement les mêmes de part et d'autre, la différence d'effet ne peut provenir que de l'instrument. Celui-ci agit donc ; bien plus, il spécifie l'effet : trou ou entaille. Que le même menuisier, travaillant la même planche, manie du même mouvement tel rabot à moulures, puis tel autre, toutes choses étant égales d'ailleurs, l'effet différera avec le rabot manié. Encore une fois, l'effet est dû pour une part à l'instrument et lui est donc attribuable pour autant. L'effet suit la cause.

C'est ce que le langage scolastique traduit par : *instrumentum*

(1) Mgr Pottier, dans la traduction de ce passage, introduit le mot « passive » (disposition passive) qui n'est pas dans le texte, et il atténue le mot *operatur* qui signifie agit, opère, en le rendant vaguement par « sa contribution » (à l'effet).

(2) Les matières premières au sens industriel du mot, — qui n'est pas le sens scolastique, — sont tantôt inertes et tantôt actives. Quand, avec du fil, je tisse de la toile, le fil, matière première, est inerte ; il se retouve dans la toile, mais il ne produit rien. Au contraire, quand je mets du charbon dans le foyer, ce charbon, matière première, se combine avec l'oxygène et produit, pour sa part, les dégagements de gaz et les autres phénomènes de la combustion avec les effets qui en résultent pour la production proprement dite.

*dispositive operatur* ; l'instrument agit, opère par sa disposition ou par la disposition qu'il ajoute à la cause principale. Il la dispose à la production de l'effet envisagé. La main humaine ne peindra que si elle est disposée à cette opération par le pinceau qu'elle tient, lequel achève de faire d'elle une cause efficiente complète et prête à la production du tableau ; pour peindre, la motion de la main doit passer par ce « dispositif » du pinceau ; l'action n'est picturale que parce que, à chaque instant, le pinceau intervient étendant la couleur sur la toile. Il appert de là que, si l'instrument reçoit la motion qui l'anime, il lui prête aussi, et par elle à l'agent principal, la disposition agissante dont le principe est dans la forme même de l'instrument.

S. Thomas, dans la 3<sup>e</sup> P., q. 62, a. 1, ad 2, résume tout ceci dans son net et vigoureux langage, que nous traduisons de notre mieux :

« L'instrument a deux actions : l'une appelée instrumentale, selon laquelle il n'agit pas par sa propre énergie, mais par celle de l'agent principal ; l'autre action lui est propre et répond à sa propre forme. Ainsi, la hache coupe en tant que tranchante ; elle façonne un lit en tant qu'elle est un instrument : mais elle accomplit cette action instrumentale par l'exercice de son action propre : c'est, en effet, en tranchant qu'elle façonne le lit ».

Et dans son *De Veritate*, q. 27, a. 4 ; il conclut l'explication de la causalité instrumentale par ces mots : « Ainsi donc, l'instrument a deux opérations : une qui lui appartient selon sa forme propre ; l'autre qui lui appartient en tant qu'il est mû par l'agent principal ; celle-ci dépasse la puissance (*virtutem*) de sa forme propre ».

Il ne nous reste plus qu'un pas à franchir.

L'instrument est donc cause efficiente. Il agit, il opère, il produit l'effet.

Il en résulte que l'effet lui est attribuable dans la mesure de son intervention causale : l'effet suit la cause.

Il en résulte, au point de vue économique, que le propriétaire de l'instrument peut revendiquer une part du produit net.

C'est ici que Mgr Pottier intervient de nouveau et nous cite des textes qui disent : l'effet s'attribue à la cause principale et non à la cause instrumentale (1).

Nous lui répondons : s'il s'agit de responsabilité morale (dans le cas du moins où l'instrument est inanimé), nous sommes d'accord : le meurtre s'attribue à l'assassin et non au browning. S'il s'agit du caractère esthétique ou intellectuel de l'effet résultant d'une combinaison ou de quoi que ce soit qui suppose l'intelligence, nous sommes d'accord : on attribue la Joconde à Léonard de Vinci et le phonographe à Edison. S'il s'agit de l'attribution de toute espèce d'effet à la cause principale comme à l'auteur qui l'emporte par sa dignité et par l'importance de son rôle, nous sommes encore d'accord : c'est ainsi que l'on attribue la victoire au généralissime, la marche de la locomotive à l'ingénieur qui l'a construite et au mécanicien qui la conduit, le monument à l'architecte. Mais s'il s'agit de la productivité, de l'efficacité, de la part prise à la production de l'effet et que vous vouliez attribuer cette production à l'agent principal, à l'exclusion de l'agent instrumental, nous sommes en pleine opposition.

Vous me dites : mais S. Thomas attribue tout l'effet à l'agent principal : « effectus attribuitur totus principali agenti ». C'est très vrai, mais

(1) Dans l'objet employé comme instrument, on peut distinguer deux aspects, deux formalités, dirait-on en langage d'école : d'une part, les qualités propres de l'objet avec l'activité qui en dérive ; d'autre part, ces qualités et activité en tant qu'employées, mues, appliquées, par l'agent principal. On réserve souvent, quand on veut parler en toute rigueur, le nom de cause instrumentale à l'objet considéré sous ce second aspect, et on dit dans ce sens, que l'effet de la cause instrumentale comme telle est attribuable à la cause principale. C'est logique, puisqu'on a commencé par ne considérer l'instrument qu'en tant que manié ou employé par l'agent principal.

Mais l'objet qui sert d'instrument a, dans le concret, des qualités qui lui sont propres ; qui, comme telles, interviennent efficacement dans la production même de l'effet, et qui lui valent le caractère de cause efficiente.

Les auteurs invoqués par Mgr Pottier pour dire que l'effet doit s'attribuer tout entier à la cause principale, envisagent l'instrument au sens formel que nous venons d'expliquer ; mais ils ne nient pas que, à considérer le phénomène complètement, concrètement, sous tous ses aspects, quelque chose de l'effet ne doive être attribué à l'instrument lui-même. Ils l'affirment même explicitement.

SALLE DE L'UNION COLONIALE, RUE DE STASSART, 34, BRUXELLES

# LES GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

sous le Haut Patronage de S. E. LE CARDINAL MERCIER

Les Conférences suivantes seront données par :

M. LOUIS BARTHOU, de l'Académie Française, Président  
de la Commission des Réparations.  
Le Maréchal FRANCHET D'ESPEREY.

M. VENIZELOS, ancien Président du Conseil hellénique.  
M. P. DE NOLHAC, de l'Académie Française.  
M. PAUL BOURGET, de l'Académie Française.

**SECRETARIAT : 38, BOULEVARD BOTANIQUE**

Pour les cartes s'adresser à la Maison LAUWERYNS, Treurenberg, 36, Bruxelles.

## LE GLOBE

**OFFICE INTERNATIONAL DE VOYAGES**

3, Avenue Louise, BRUXELLES. Tél. 271.76

Directeur : A. DE S'ÆRCKE

LA SEMAINE SAINTE A ROME par la Côte d'Azur, du 23 mars au 18 avril — 2 jours à Nice — 8 jrs à Rome-Assise — Florence — Naples — Venise, retour par la Suisse — Voyage de premier ordre, groupe de 10 à 15 personnes : 1<sup>re</sup> classe : 4050 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 3550 fr.

Organisation soignée de voyages de noces et particuliers — Renseignements gratuits.

## Banque Belgo-Luxembourgeoise, S<sup>té</sup> A.

SIÈGE SOCIAL : 3, Boulevard Anspach (Place de Brouckère), à BRUXELLES

CAPITAL 10.000.000 DE FRANCS

SUCCESSALES : Bruxelles, Luxembourg. — AGENCES : Stavelot, Esch s/Alzette, Ettelbrück, Grevenmacher. —

BUREAUX AUXILIAIRES : Eupen, Malmédy, Trois-Ponts, Vielsalm.

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE

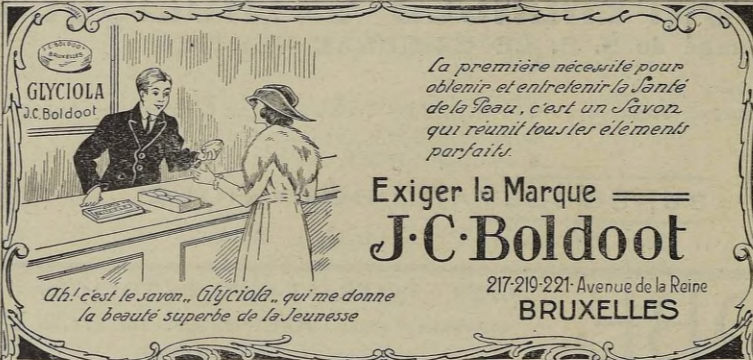
## « ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE  
MERVEILLEUX QUI  
RÉUNIT LES QUALITÉS  
LES PLUS PRÉCIEUSES  
AUX QUELLES ONT AI  
PU ATTEINDRE EN  
FAIT D'APPAREILS  
PNEUMATIQUES.  
IL EST INCOMPARA-  
BLE PAR SA CON-  
STRUCTION ET PAR  
SON RENDEMENT AR  
TISTIQUE.

TÉL. : B 8586

Magasins de Vente : 6, rue Thérésienne, 6, Bruxelles



**GLYCIOLA**  
J.C. Boldoot

*La première nécessité pour  
obtenir et entretenir la Santé  
de la Peau, c'est un Savon  
qui réunit tous les éléments  
parfaits.*

**Exiger la Marque** —  
**J.C. Boldoot**

*Ah! c'est le savon „Glyciola„ qui me donne  
la beauté superbe de la Jeunesse*

217-219-221 Avenue de la Reine  
**BRUXELLES**



**MAISON PERSANE**  
**G. CARAKÉHIAN**  
TAPIS D'ORIENT

Téléphone B. 104.20 22 Place Sainte-Gudule. 22  
**BRUXELLES**

LIVRES, JOURNAUX	<b>W. H. SMITH &amp; SON</b>	SERVICE D'ABONNEMENTS
REVUES ET PÉRIODIQUES	<b>ENGLISH BOOKSHOP</b>	A TOUS LES JOURNAUX
ANGLAIS	78. MARCHÉ-AUX-HERBES, BRUXELLES	ANGLAIS
LIVRES EN LOCATION	DÉPOT CENTRAL EN BELGIQUE DE TOUTES LES PUBLICATIONS ANGLAISES & AMÉRICAINES	INSERTION D'ANNONCES
	TEL 6283	

A LA  
**VIERGE NOIRE**  
**Bruxelles**

Coin des rues Ste-Cathérine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE  
DE  
**Vêtements pour Hommes et Enfants**  
COUPE IRREPROCHABLE  
**PRIX MODÉRÉS**

Rayon spécial de Vêtements sur mesure  
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,  
ADMINISTRATIONS  
**LIVRÉES**

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

**CH<sup>S</sup> SACRÉ & C<sup>IE</sup>**

Agents de change agréés

MAISON FONDÉE EN 1875

52, Marché-aux-Poulets, BRUXELLES-CENTRE  
TÉLÉPH. 233-73

Succursale : 27, rue Ernest Solvay, IXELLES  
TÉLÉPH. 285.54

— **COMPTE CHÈQUES-POSTAUX 4121** —

Orâres de Bourse — Renseignements financiers —  
Encaissement de coupons — Change  
Régularisation de titres

Abonnez-vous à notre publication  
**LA REVUE DE LA SEMAINE**  
Abonnement : 10 francs l'an

Études objectives de toutes valeurs cotées ou non —  
Comptes-rendus des assemblées — Physionomie  
boursière de la semaine. — Relevé des cours de bourse  
mis en regard des cours pratiqués huit jours  
auparavant, etc.

**ENVOI GRATUIT A L'ESSAI SUR DEMANDE**

il attribue aussi tout l'effet à l'instrument : « *attribuitur totus instrumento* ». Et, ce qui plus est, il dit les deux dans le même endroit et dans la même phrase : « *Idem effectus totus attribuitur instrumento, et principali agenti etiam totus* » (C. G., lib. III, c. 70 in fine).

Il n'y a pas en cela l'ombre d'une contradiction. *Le même effet peut appartenir tout entier à plusieurs causes subordonnées*. Toute la statue doit être attribuée au ciseau, et toute au sculpteur ; il n'y a pas un endroit de la surface de la statue qui ne porte à la fois la trace du ciseau et la marque du travail du sculpteur.

\* \* \*

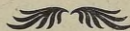
Nous croyons avoir surabondamment démontré, par l'observation, par l'analyse et par l'autorité — comme le désirait notre contradicteur —, que le capital inanimé est vraiment productif et que le propriétaire de ce capital a droit, en conséquence, à une part du produit net.

Nous estimons, en conséquence, que la thèse qui nie la productivité du capital et qui lui refuse, de ce chef, le droit à une part du produit net, est philosophiquement fautive ; nous la croyons socialement dangereuse, parce qu'elle rend suspect le profit tiré du capital, même quand ce profit reste dans la mesure communément admise comme légitime ; enfin, nous considérons cette thèse comme inutile pour les conclusions

pratiques qu'on désire en tirer, à savoir la justification des systèmes de participation aux bénéfices ou d'actionnariat ouvrier. Ces systèmes, dans la mesure où ils seraient démontrés bienfaisants et praticables, et au cas où les deux parties intéressées — patrons et ouvriers — tomberaient d'accord sur leur application, peuvent se légitimer, au regard du droit naturel, sans qu'il soit nécessaire de contester pour cela la productivité du capital.

VALÈRE FALLON, S. J.,

Professeur au Collège Philosophique de la  
Compagnie de Jésus, à Louvain.



*Les abonnements commencent à courir, à partir du numéro qui suit la réception de la demande d'abonnement. Les nouveaux abonnés peuvent, s'ils le désirent, recevoir les numéros antérieurs à la date de leur abonnement.*

## Les idées et les faits

### Chronique des Idées

#### La Fondation de Terre Sainte

Depuis bientôt dix ans, exactement depuis le 30 mai 1913, il se poursuit à Nimègue, une œuvre religieuse d'un caractère archéologique et artistique, trop original et trop intéressant pour ne pas la signaler ici, à l'occasion de l'Exposition actuellement organisée à la salle Giraux, afin de la faire connaître au public belge. Elle s'appelle : La Fondation de Terre Sainte. Sur un terrain qui mesure plus de 150 hectares, on a imaginé de reconstruire les divers monuments palestiniens auxquels se rattache une tradition chrétienne.

Illustrer la vie du Christ, la raconter par une épopée monumentale, la replacer dans son cadre culturel, historique, géographique en demandant à l'architecture et à la peinture une restitution aussi fidèle qu'il est possible, relever pour cela tous les vestiges que les pas du Sauveur ont imprimés sur cette terre d'élection et, en s'aidant des données de l'archéologie, situer les événements dans leur milieu authentique, envelopper l'Homme-Dieu de l'ambiance, de l'atmosphère dans laquelle il a vécu : tel est l'objectif immédiat que s'est proposé l'œuvre de la Fondation de Terre Sainte. Mais cette savante et artistique reconstitution vise plus haut qu'à satisfaire la curiosité esthétique, elle fournit à la foi une apologétique documentaire, à la piété une vision édifiante. Elle intéresse à la personne du Christ pour lui attacher les cœurs, pour affectionner les fidèles à sa loi évangélique. Faisant revivre le Rédempteur dans la succession de ses mystères joyeux, douloureux, glorieux par l'évocation de l'idylle de Bethléem et de Nazareth, par la représentation du drame sacré de la Passion, par la figuration du triomphe final, elle place le visiteur devant le fait palpable du christianisme dans sa réalité objective, non pas devant une théorie abstraite, un système ou une philosophie, encore moins un mythe, mais, si j'ose le dire, devant le christianisme en chair et en os.

C'est la forte impression que l'on emporte de l'Exposition de la salle Giraux où se déroulent, outre le plan général de l'Œuvre, de nombreuses reproductions en raccourci, soit des monuments, soit des fresques, mosaïques, peintures variées qui en forment la décoration intérieure ou extérieure. C'était la religieuse admiration suscitée mardi soir, au Cercle de St Jean Capistran, par les projections lumineuses, vraiment lumineuses que commentait avec autant d'érudition que d'onction pénétrante la parole du R. P. Eyckelers, de la Compagnie de Marie, l'un des collaborateurs de M. le curé Suys de Nimègue, l'initiateur et le promoteur de l'Œuvre. Je ne m'étonne pas après cela du concours extraordinaire de pèlerins — on en comptait déjà 350.000

en 1921 — qui s'en viennent dans la patrie de Canisius retrouver la patrie de Jésus. Ah ! certes, le Christ est universel, il était hier, il est aujourd'hui, il est à jamais, il domine tous les temps et rayonne sous tous les cieux, mais il a voulu porter l'empreinte de sa race et de son époque, il est Israélite et Israélite palestinien ! Ainsi nous apparaît-il non pas comme une vague personnalité qui s'évapore dans l'irréel et l'insaisissable, mais vraiment comme l'un de nous qui a ses attaches profondes avec son pays et sa génération, qui a vécu notre vie, aimé, senti, pensé, parlé comme nous, tout grand Dieu qu'il n'a cessé d'être. Quelle heureuse inspiration par exemple de nous montrer l'Enfant Jésus accompagnant sa Mère à la fontaine de Nazareth, jouant parmi ses compagnons, se mêlant aux moissonneurs, s'initiant expérimentalement aux détails de la vie domestique et aux usages de son pays ! Vérité humaine, infiniment savoureuse. Comme on goûte alors l'enseignement évangélique dans lequel toute la Galilée de cette époque se reflète, ainsi que le note le R. P. de Grandmaison, avec son ciel et ses saisons, ses troupeaux et ses vignes, ses moissons et l'éphémère parure de ses anémones, son beau lac et la robuste population de ses pêcheurs et de ses cultivateurs ! Comme on sent que Jésus n'a pas passé indifférent, perdu dans sa grandeur solitaire, au milieu du monde extérieur, mais au contraire qu'il s'est fortement intéressé aux plus humbles choses et que son imagination s'est peuplée ainsi d'une foule de réminiscences ! Il saura peindre plus tard pour les avoir nettement observés le geste du semeur et de la broyeuse de froment, du berger et du marchand, la croissance du blé, « les oiseaux du ciel traversant l'horizon, la brebis perdue, point blanc au lointain désertique ».

Ce Jésus que nous montre l'Œuvre dans le déroulement de la tragédie rédemptrice, depuis sa préexistence prophétique jusqu'à son ascension glorieuse, c'est bien le Sauveur apitoyé sur nos misères, l'ami de la pauvre humanité, penché sur elle avec une tendresse captivante, celui dont le cœur baigne de ses flots d'amour intarissables toutes les misères engendrées ici-bas par le péché. Donner de cet amour divin et humain une vision de beauté qui enchante les âmes, n'est-ce pas, plus efficacement peut-être que par de longs discours et de hautes spéculations, exercer un apostolat conquérant ? Il y en a tant qui ont l'inconsciente nostalgie de Jésus et s'égarent à sa recherche dans les voies troubles de la passion ! Leur montrer dans sa réalité historique et fascinatrice le Sauveur de l'humanité, n'est-ce pas faire œuvre de salut ?

\* \* \*

Un artiste peintre dont le renom grandit en Hollande et dépasse de plus en plus ces étroites frontières, est attaché à l'Œuvre de Terre Sainte, M. Pieter Gerrits. Il serait du plus haut intérêt d'entendre sur sa manière les appréciations des partisans de l'école néo-symboliste. Quoi qu'ils en pensent, voilà de la peinture religieuse qui n'est pas subjec-

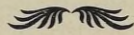
tiviste, qui n'est pas contorsionnée ni tourmentée dans sa ligne, qui n'est pas violemment émotive, oui, je l'avoue, qui est dépourvue de tous ces mérites transcendants, mais que beaucoup d'artistes venus à ce salon ne peuvent se défendre d'admirer.

Gerrits a quelque chose de grottesque dans sa composition et dans la fraîcheur de son inspiration ; il tient manifestement de l'école de Beuron par le tour hiératique, par la coupe presque égyptienne de certains types ; il a le dessin ferme et harmonieux, une rare puissance d'expression réalisée par les moyens les plus simples, l'attitude, le geste ; il construit merveilleusement ses tableaux, il est traditionnel, mais profondément original.

D'où vient son originalité ? Il s'est plongé dans la Bible, a nourri son art de la science scripturaire, pénétré jusqu'au vif la concordance des deux testaments, il s'est tellement imprégné de l'esprit biblique qu'il interprète les scènes religieuses dans un accord parfait avec la pensée des écrivains inspirés : ils l'auraient retrouvée fidèlement transcrite dans ses images. Pénétré de la sensibilité chrétienne, il en traduit les émotions avec cette discrétion qui les suggère et non cette brutalité qui les tue. Familier des paysages d'Orient, il a su capter son ciel sur sa palette, mais en donnant à ses représentations un cachet nettement oriental, il ne s'est pas laissé entraîner, comme James Tissot, jusqu'à la métamorphose en Bédouins de tous les personnages évangéliques.

Est-ce la perfection de la peinture religieuse ? C'est une très noble et très intéressante manifestation d'art qui fait penser, qui instruit, qui émeut les âmes méditatives, qui renouvelle les sujets religieux par des trouvailles de composition et de symbolisme, qui parle à l'esprit, au cœur plus encore qu'elle ne charme la vue. Trop de raideur parfois, trop de subtilité dans les symboles doivent tempérer l'éloge. Mais il reste démontré que le grand art religieux peut se passer des outrances pour faire du nouveau et forcer l'admiration. Je termine par un exemple. *La Cène* est d'un pathétique profond. Au centre, le Christ domine de sa haute silhouette, il est le Prêtre Souverain revêtu des ornements sacerdotaux, sa figure est majestueuse, ses regards plongent dans l'infini, il tient en mains le Pain mystérieux qui est son Corps, il se détache d'une forme vaporeuse dans l'irradiation du nimbe, et cette forme c'est Marie de laquelle il est issu. Huit apôtres, quatre de chaque côté, sont étendus sur les divans à la mode orientale, dans une attitude de gracieux abandon : deux s'agenouillent, deux autres, les deux Judas, sont debout ; le traître s'en va sinistrement dans les ténèbres, sa lampe s'éteint parce que sa foi défaille, l'autre Judas ou Jude Thaddée lui fait pendant dans le doux rayonnement de la fidélité. A l'intérieur de la table, le chandelier de Salomon, symbole de l'Ancienne Loi, dont les sept branches s'éteignent pour figurer l'abolition du sacerdoce et des sacrifices mosaïques. Toutes les têtes des apôtres sont expressives avec une variété qui donne la gamme complète des sentiments religieux depuis la foi qui adore jusqu'à l'extase de l'amour. Ne semblait-il pas que la *Cène* de Vinci dût décourager à jamais l'effort artistique ? Non, le champ reste ouvert à l'inspiration guidée par la science et l'œuvre de Gerrits prouve l'immortelle fécondité de l'art chrétien.

J. SCHYRGENS.



## FRANCE

### La Ruhr

*L'Opinion du 2 février publie la conférence donnée à Paris par M. Barthou, le 19 janvier dernier, sur « Les droits de la France et les devoirs de l'Allemagne ». Le Président de la Commission des Réparations y établit péremptoirement le bon droit et dénonce avec preuves à l'appui, la mauvaise foi allemande.*

*Parlant du Kaiser, M. Barthou écrit :*

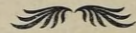
Les puissances alliées et associées ont demandé au Gouvernement des Pays-Bas l'extradition de l'empereur d'Allemagne, qu'il a refusée au nom des principes du droit international, sans trouver un mot pour flétrir les crimes commis par l'empereur Guillaume II contre le droit international ! Mais l'immanente justice n'en suit pas moins son cours, impartiale, implacable et inexorable, malgré les défaillances des hommes. Au cours des conversations que j'ai eues, il y a deux mois à Berlin, avec des hommes de tous les partis, à l'exception des communistes, j'ai constaté sur un point une unanimité satisfaisante. Je vous assure qu'on ne parle pas avec fierté de l'ancien empereur d'Allemagne. Sa fuite, qui ne fut pas celle d'un soldat, avait étonné, consterné

ou indigné les âmes allemandes. Puis, le silence s'était fait. Mais Guillaume II ne sait, lui, ni garder le silence ni rester tranquille. Il lui faut toujours une scène. Il a écrit ses Mémoires. On attendait quelques révélations, de l'homme qui a déchainé la guerre. Rien, moins que rien. Ses Mémoires sont d'une telle pauvreté d'esprit, d'une telle médiocrité intellectuelle, que les Allemands ont eu honte d'avoir cru à son intelligence. Et puis, autre occupation, l'ex-empereur s'est remarié : il s'est remarié au moment même où une partie de son peuple souffrait, car il faut dire la vérité, et il y a des Allemands qui souffrent. Ceux-ci et les autres ont constaté que, si pauvre d'esprit, Guillaume II n'était pas riche de cœur. On a eu encore honte de lui, et cette double honte l'accable. Je ne sais pas quel régime l'avenir réserve à l'Allemagne, mais la ruine de l'ex-empereur, qui a voulu cela, est définitivement consommée, et le mépris de son peuple m'est apparu comme un jugement plus sévère que la sentence la plus rigoureuse d'un tribunal international.

*Citons encore cette belle péroraison :*

Comme si elle était lasse d'être maudite, l'Allemagne veut être prise en pitié, et elle se plaint qu'on use contre elle, innocente et malheureuse ! de la contrainte et de la force. Elle se dit pacifiste, et changeant brusquement de rôle et de ton, elle appelle à son aide ce traité de Versailles qu'elle a depuis trois ans dénoncé, tourné et violé. Elle se réclame du droit allemand et du droit des gens, qui n'avaient guère accoutumé jusqu'ici de servir ensemble la même cause. Le gouvernement des Industriels, après avoir attendu du dehors un secours qui ne vient pas, impose, sous des sanctions sévères, la résistance passive à un peuple qui lui proclame sans défense. Il nie l'évidence des faits et la clarté des textes. Il a décrété un deuil national, dont les victimes du *Lusitania* ont dû ressentir l'ironie tragique ! Parce que des soldats, dont le sang froid est admirable, protègent une mission technique d'ingénieurs et de douaniers, ceux qui ont violé avec tant d'effroyable cynisme la neutralité de la Belgique s'abritent derrière leur souveraineté nationale.

Mais ces sophismes et ces excitations manqueront leur but ; ils ne nous détourneront pas d'exécuter dans son entier, avec une modération inflexible, un plan réfléchi qui a prévu toutes ces conséquences. Nous ne céderons pas. Il faudra que l'Allemagne cède. Trois ans d'atermoiements, de discussions et de concessions suffisent à la France. Elle ne pratiquera pas la politique de fer dont Bismarck, surpris et inquiet de son relèvement, la menaçait en 1873, non en vertu du traité de Francfort, mais au nom de ce qu'il appelait « la suite directe de la paix ». Il avait déjà dit que, comme les chenilles dévorent l'arbre feuille par feuille, jusqu'à ce qu'il meure, de même si l'indemnité de guerre n'était pas payée aux dates convenues, il dévorait la France département par département. Nous ne poursuivons ni la mort de l'Allemagne ni sa ruine, mais nous disons que, pour vivre, la France doit être payée. Si l'heure de l'huissier fut tardive, peut-on s'étonner qu'elle soit inexorable ? Nous n'invoquons pas, comme Bismarck, la suite directe de la paix ; nous exigeons seulement l'exécution d'un traité, rédigé en bonne et due forme, qui a enregistré, avec la signature de l'Allemagne, les suites directes d'une guerre préméditée, préparée et provoquée par l'Allemagne. C'est déjà trop d'une victoire mutilée. Le traité ne nous a pas donné tout ce que nous voulions : sachons du moins, forts de notre droit et justes dans notre force, vouloir enfin tout ce que le traité nous donne.



## ALLEMAGNE

### La Ruhr « eine Ungerechtigkeit »

Dans la courte lettre que Son Eminence le Cardinal de Cologne adressa à ses diocésains, en date du 19 janvier, il dénonce l'occupation de la Ruhr par les troupes franco-belges comme une attaque que rien ne justifie comme une « injustice de nos oppresseurs » à laquelle il faut opposer une résistance « tranquille, forte et fière ».

Son Eminence, trompée sans doute par ses discours tendancieux et pleins d'inexactitudes du chancelier, se trompe. Que pour d'aucuns l'occupation de la Ruhr soit une erreur, c'est une question d'appréciation. Mais rien n'autorise à parler d'injustice.

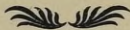
Voici le texte du traité de Versailles (signé par les Allemands), qui justifie pleinement l'opération : « Les mesures que les Puissances alliées et associées auront le droit de prendre, en cas de manquement



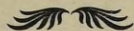
volontaire par l'Allemagne, et que l'Allemagne s'engage à ne pas considérer comme des actes d'hostilité, peuvent comprendre des actes de prohibition et de représailles économiques et financières et, en général, *telles autres mesures que les Gouvernements respectifs pourront estimer nécessaires par les circonstances* ».

Le Chancelier Cuno prétend que les mesures, pour être licites, doivent être prises par *toutes* les Puissances. Le texte répond clairement.

Certes, le délégué anglais à la Commission des Réparations s'est refusé à constater le manquement volontaire, mais si cela empêche l'Angleterre d'agir d'accord avec la France et la Belgique, cela n'entraîne en rien l'action des « Gouvernements respectifs ». Pour le prouver, M. Barthou vient de rappeler la déclaration faite à la Chambre des Communes, par M. Chamberlain, au nom du Gouvernement anglais, le 28 octobre 1920 : « En ce qui concerne les critiques selon lesquelles cette initiative a été prise par le Gouvernement de Sa Majesté, sous sa propre responsabilité, sans avoir obtenu le concours des Gouvernements alliés, les termes du paragraphe 18 laissent clairement aux Gouvernements respectifs le soin de déterminer les mesures qui peuvent être nécessaires d'après ce paragraphe. Selon l'opinion du Gouvernement de Sa Majesté, il n'était pas nécessaire ni désirable de chercher à partager avec les autres Alliés la responsabilité de la décision qu'il a prise ; il aurait ainsi limité la liberté d'action dont il jouit lui-même sous le régime du Traité et il se serait donné l'apparence de vouloir dicter aux autres gouvernements les mesures qu'ils ont à prendre sous le régime de ce paragraphe... ».



*Nous prions une fois de plus nos abonnés qui recevraient irrégulièrement la REVUE de réclamer au Bureau de poste qui les dessert et de nous aviser.*



## YOUGO-SLAVIE

### Le problème de l'union des églises chrétiennes(1)

L'histoire mouvementée de l'Église serbe n'a pas laissé d'avoir des percussions regrettables sur son évolution intérieure.

De l'âme serbe, au témoignage de ceux qui la connaissent, on aurait pu attendre de l'héroïsme dans la charité, voire de la sainteté, si le formalisme byzantin n'avait tant déteint sur elle et si les préoccupations nationalistes n'avaient pris le pas, en elle, sur le souci de la vie intérieure.

Aux temps d'avant-guerre, la situation du clergé serbe était déplorable. Le bas clergé, mal payé, ne pouvait trouver que des recrues de médiocre qualité. Il était si peu instruit que l'éparchie d'Ochrída, par exemple, comptait pour elle seule trente-sept prêtres illettrés. Le haut clergé, obligatoirement composé de célibataires, ne pouvait en trouver que dans les monastères où seulement il y en avait de disponibles. Mais les moines étaient si peu nombreux qu'on n'en comptait plus que septante et, pour comble d'infortune, ils étaient si peu distingués que le reproche de paresse et d'ignorance, que leur adressaient sans cesse les journaux serbes, paraissait généralement justifié. Ce clergé restait donc sans aucune sorte de prestige et les milieux intellectuels lui accordaient le mépris qu'il méritait. En 1909, le recteur de l'Université de Belgrade ne se gênait pas, dans un discours public, pour faire les déclarations suivantes : « Notre religion n'est plus qu'un code de rites ; notre clergé n'est pas de taille à diriger nos intellectuels ; il n'est même pas capable de sauvegarder la foi du charbonnier ». Ajoutez que le bas clergé, comme pour aggraver la situation, se châtiait d'envie en songeant aux prébendes du haut clergé. Il s'était constitué une espèce de syndicat ecclésiastique où régnaient des conceptions socialistes et d'où toute idée d'obéissance à l'égard des autorités hiérarchiques était soigneusement bannie.

Le peuple lui-même commençait à se désintéresser beaucoup d'une religion si mal représentée par ses chefs naturels ; l'Etat officiellement orthodoxe était effectivement athée ; les maîtres enseignaient, dans

leurs écoles, la religion sans y croire eux-mêmes ; et le christianisme se réduisait de plus en plus, pour ceux qui s'en préoccupaient encore, à la pratique matérielle de quelques rites hérités des aïeux.

Pour être juste, il faut convenir que les Serbes orthodoxes d'Autriche n'en étaient point là. Dans des vues politiques pour leur ôter l'idée de s'annexer à la Serbie, le gouvernement autrichien les favorisait intelligemment ; il leur bâtissait des églises, payait largement leurs prêtres et tâchait d'élever ceux-ci au niveau intellectuel du clergé catholique. M. François Dvornik affirme avoir connu, chez les orthodoxes autrichiens, un grand nombre de prêtres et d'évêques solidement instruits. Les collections de la *Revue Théologique*, périodique important qui a paru à Karlovci jusqu'en 1914, peuvent aussi témoigner des préoccupations intellectuelles du clergé slave orthodoxe d'Autriche.

\* \* \*

Depuis la réunion de tous les Serbes en une seule Église, ce qui frappe, c'est bien plus l'addition des défauts apportés de part et d'autre que la mise en commun des qualités que chacun d'eux pouvait avoir. Le prestige extérieur s'est accru, mais la vie religieuse semble avoir encore déchu. Il y a maintenant une Grande Église serbe, mais, sous son imposante façade, beaucoup d'éléments usent de leur fonction religieuse pour agir dans le sens d'une régression spirituelle.

Ce qu'il y avait de prêtres instruits chez les orthodoxes d'Autriche s'est, en effet, fédéré avec les démocrates qui contenaient le bas clergé de l'ancienne Serbie, et, rompant en visière aux évêques, ils ont pris la tête d'un mouvement réformiste dangereux. La réforme pour laquelle ils combattent principalement vise le mariage des évêques et le mariage des prêtres. Pas plus dans l'Orient chrétien qu'ailleurs, il n'est permis aux prêtres de se marier ni aux évêques d'être mariés. La différence qu'il y a de ces pays à notre Occident, consiste seulement en ce que, chez nous, l'ordination sacerdotale n'est pas conférée à un homme engagé dans le mariage qui peut continuer de vivre avec sa femme, tandis qu'en Orient les hommes mariés peuvent être ordonnés prêtres sans, pour cela, devoir quitter leur compagne. Aussi, la plupart des aspirants au sacerdoce prennent-ils, en Orient, la précaution de se marier avant leur ordination, car ils savent qu'après, cela ne leur serait plus permis. Au surplus, s'ils deviennent veufs, ils restent forcément tels puisque les secondes noces leur sont interdites. Quant aux évêques, on les choisit toujours parmi les prêtres célibataires, c'est-à-dire, la plupart du temps, parmi les moines. C'est ainsi que les choses se passent, de temps immémorial, en Orient.

Or, les réformateurs se sont groupés en une « Union du Clergé » pour tenter d'abolir ces traditions. Ils voudraient que les prêtres veufs, et même divorcés, aient licence de se remarier et que les évêques puissent n'être point choisis parmi les célibataires. Ces innovations auraient, parmi d'autres avantages, celui, disent-ils, d'ouvrir l'accès de l'Épiscopat aux prêtres mariés, et ce n'en serait que mieux, à leur avis. En août 1919, un ultimatum fut donc envoyé aux évêques pour exiger satisfaction sur ce fait, et les prêtres ajoutaient que, s'ils ne l'obtenaient dans les cinq mois, ils passeraient outre à l'opposition de l'Épiscopat et se marieraient dès le 1<sup>er</sup> janvier suivant. Les Évêques n'osèrent prêter la main à ce relâchement inouï de la discipline. Les prêtres ne se soumièrent pas ; ils en appelèrent au Gouvernement qui fit la sourde oreille et à l'opinion publique qui prit plutôt leur parti. Les choses en sont là. Plusieurs prêtres ont d'ailleurs déjà fait ce qu'ils avaient menacé de faire.

On conçoit que l'animosité querelleuse entre haut et bas clergé se soit encore accrue par toutes ces disputes. Les Évêques ont une *Revue* pour se défendre. Les prêtres ont la leur dont la principale occupation est d'attaquer les chefs du clergé et de faire, à l'Église serbe, le continué reproche d'être formaliste et stagnante. Ce grief n'est hélas ! que trop fondé, comme il a déjà été dit.

Depuis des siècles, cette Église ne semblait plus guère parler aux âmes que pour leur prêcher la thèse nationale de la Grande Serbie. Elle les exhortait à réaliser le rêve impérialiste de Sava plutôt qu'à prier Dieu et à se réformer soi-même pour l'amour de Lui. Et à présent que l'œuvre de la Grande Serbie est achevée, et que cette prédication nationaliste est devenue superflue, l'Église serbe paraît n'avoir plus grand-chose à dire. S'étant, jadis, dévouée tout entière à cette fonction rendue aujourd'hui inutile, elle-même semble parfois se demander à quoi elle est encore bonne désormais, et si elle ne constitue pas un anachonisme et une superfétation...

\* \* \*

Tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes slaves au nouveau royaume de Yougo-Slavie, et les rapports entre ortho-

(1) Voir la *Revue catholique* du 9 février.

doxes et catholiques ne sont pas aussi fraternels que leur communauté d'origine le ferait supposer.

Tout affaiblie qu'elle fut, l'Église serbe orthodoxe s'est encore crue capable de faire la conquête religieuse des Croates et des Slovènes catholiques. Et cette erreur a donné naissance à une propagande qui a hautement mécontenté ces populations et aurait même pu rompre l'unité nationale que, de part et d'autre, l'on avait été si heureux de constituer.

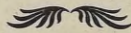
L'ancienne Serbie n'était guère tutélaire pour les 15.000 catholiques qu'elle contenait. Elle leur déniait jusqu'au droit de bâtir des églises et de fonder des paroisses. Quand, en 1913, elle s'agrandit au point de devenir la Yougo-Slavie, elle eut le grand tort de ne point songer à modifier immédiatement sa vieille et mauvaise tactique persécutive. L'entrée des Croates et des Slovènes dans le royaume avait porté le nombre des catholiques à 4.975.000 ; ils étaient donc bien près d'atteindre au chiffre des orthodoxes qui était de 5.360.000. Or, le gouvernement ne prit pas garde à répartir équitablement ses subventions entre les deux religions. C'est ainsi qu'il allouait 16.993.000 dinars aux orthodoxes, tandis que les catholiques devaient se contenter de 6.123.000 dinars ; qu'il supprimait les écoles catholiques dans la Batcha, le Banat et le Baranya ; qu'il se donnait une Constitution unilatéralement orthodoxe où les catholiques n'avaient rien pu mettre du leur ; qu'il portait des édits brisant la persécution anti-romaine ; en un mot, il mécontentait violemment, par son injustice, les chrétiens occidentaux de Yougo-Slavie.

L'Église serbe crut devoir venir à la rescousse du gouvernement et songea que le moment propice était là de convertir au schisme oriental et de s'incorporer les 5 millions de catholiques Yougo-Slaves. Ce rêve était présomptueux de la part d'une Église aussi affaiblie et aussi dépourvue d'élan mystique qu'était l'Église serbe. Elle avait bien trouvé quelque appui auprès de certains mauvais catholiques nationalistes de Yougo-Slavie qui rendaient Rome solidaire de l'ancienne oppression autrichienne et s'étaient mis en tête de fonder une Église nationale croate. Elle avait même cru pouvoir chanter victoire quand, par-dessus les frontières, les catholiques tchéco-slovaques désenparés avaient paru tendre la main à l'Église orthodoxe de Serbie. Mais, Rome parvint bientôt à remettre la main sur ses enfants de Tchéco-Slovaquie et, en 1921, la population désobéissante et schismatique de ce pays ne constituait plus que cinq pour cent du nombre total des habitants. Alors, il fallut déchanter et l'Église serbe, repliée sur elle-même, dut, avec ses seules forces, continuer la lutte entreprise pour la conquête religieuse des Croates et des Slovènes.

Cette lutte dure encore. Mais, son issue n'est point douteuse. Le christianisme oriental a, depuis des siècles, perdu les atouts qui lui permirent jadis d'arracher à Rome une partie de ses fidèles. Et si l'Église serbe ne prend pas le sage parti de se tenir tranquille, elle connaîtra bientôt à ses dépens que la cohésion et la force romaines ne peuvent plus être aujourd'hui entamées.

Il y a, pour les Serbes orthodoxes, un plus beau rôle à tenir que celui de compromettre leur unité nationale par de vaines querelles. Ce serait, pour eux, d'entretenir, avec Rome, des rapports fraternels, de collaborer avec leurs concitoyens catholiques, de s'instruire et de s'édifier à leur contact et, un jour, Dieu aidant, de réconcilier, au sein de leur pays, les formes religieuses d'Orient avec le pur christianisme occidental.

OMER ENGLEBERT.



## ANGLETERRE

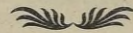
### Allemagne et Turquie

*Aux Anglais qui reprochent à la France de soutenir les Turcs, G. K. Chesterton répond comme suit dans le New Witness du 9 février :*

« Les choses étant ce qu'elles sont, les Français nous répondent : Vous nous demandez d'agir non pas conformément à notre intérêt le plus évident, mais en faveur d'un soi-disant intérêt général de la haute civilisation contre la basse civilisation. Voilà qui est curieux, car c'est précisément ce que nous vous demandions tout dernièrement et... sans grand succès. Vous nous dites que les Turcs sont des brutes et des barbares, des païens et des polygames, des organisateurs de massacres et de la destruction. Il nous semble avoir entendu déjà pareilles phrases. Une vague souvenance, comme qui dirait l'écho d'une existence antérieure, nous rappelle une voix semblable à la

vôtre, et traitant quelqu'un qui n'était pas Turc, de barbare, de brute et d'organisateur du massacre et de la destruction. Nous pouvons nous tromper, mais il nous revient qu'il y a cinq ans, tout ce qui est possible de dire des Turcs, vous le disiez, vous, des Allemands. Et pourtant, à l'heure actuelle, vous mettez tout en œuvre pour protéger ces barbares. Vous les soutenez bien plus que nous Français, nous ne pourrions jamais rêver de soutenir les Turcs.

Non seulement vous essayez d'épargner à ces brutes le châtiement de leurs crimes, mais vous tentez même d'épargner à ces destructeurs d'avoir à réparer leurs destructions. Vous dites qu'ils ne doivent pas payer ce qu'eux-mêmes ont promis de payer et ce que vous-mêmes, Anglais, avez promis qu'ils paieraient. Nous ne nous identifions de la sorte avec aucun Turc, bien que les Turcs soient des Trojans très éloignés qui jamais ne nous ont nui. Ce sont des païens, dites-vous, mais au moins ils n'ont pas essayé de bombarder la sainte tour de Reims. Les tabernacles de nos autels ne portent pas les traces de leurs obus, alors qu'ils portent celles des coups que leur portèrent les sauvages du Nord. Ils sont polygames, dites-vous, mais ils n'ont pas enfermé les femmes de Lille dans leurs harems alors que les Allemands les emmenèrent en esclavage. Ce sont des destructeurs, mais ils n'ont ni détruit nos machines, ni inondé nos mines par dépit et esprit de destruction. Les Allemands le firent. Vous prétendez que les Turcs, reprenant pied en Europe, feraient beaucoup de mal, mais ce mal, les Allemands l'ont fait et pourtant vous les aidez à reprendre pied ! Quelli, que soit la vérité au sujet des barbares de l'Est, nous connaissons la vérité au sujet des barbares du Nord. Vous-mêmes avez proclamé cette vérité et vous n'osez pas la nier ».



*La Revue catholique des idées et des faits paraît toutes les semaines sur 20 pages au moins, souvent sur 24 pages, parfois sur 28. Elle donne des articles inédits sur tout ce qui peut intéresser l'élite catholique belge et renseigne sur tout ce qui se passe d'important dans l'Église et dans le monde.*

On s'abonne

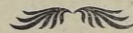
à

La revue catholique  
des idées et des faits

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Que tous ceux qui apprécient notre effort d'apostolat intellectuel nous fassent connaître autour d'eux. Le meilleur moyen de nous encourager dans une tentative dont le succès dépasse déjà les plus légitimes espérances, est de nous assurer de nouveaux abonnés !



Établissements CEUTERICK rue Vital de Coster, Louvain

## Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES. 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

*Comptes de Chèques et de Quinzaine.*

*Dépôts de Titres et de Valeurs.*

*Lettres de Crédit.*

*Prêts sur Titres.*

*Coffres-Foris.*

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 28, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.

GROS :  
rue des Bogards, 16  
BRUXELLES

# SAVON DALTON

Pour votre toilette



Typographie — Lithographie — Registres

Van Campenhout, Frères et Sœurs

## FRANÇOIS VAN NES

(Successeur)

Tél. Br. 2764

BRUXELLES 13, rue de la Colline

PAPETERIE ET MAROQUINERIE DE CHOIX

Menus · Cartes d'Invitation · Carnets de Bal

Lettres de faire part

CHAPELETS — LIVRES DE PRIÈRES

# L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

## l'Incendie et

## les accidents

## de toute nature

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

**10, rue de la Bourse, 10**

Directeur : N. DIERCKSENS

## A la Grande Fabrique

## E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

## Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.  
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.  
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

**CHOCOLAT**

*Le Chocolat Duc*  
surpasse tous les chocolats

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

*C'est le symbole de la suprématie*

—

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

—

**C<sup>ie</sup> française du Gramophone**  
BRUXELLES  
51 Avenue de la Porte de Hal  
65, rue de l'Écuyer

**Soleil ou plaie**  
**"NUGGET"**  
**lait**

**Etablissement Mauquoy & Fils**  
Graveurs — Medailleurs — Photgraveurs — Timbreurs  
**7, Marché St-Jacques, ANVERS**  
MAISON FONDÉE EN 1875      Tél. 6242

**PETIT-BEURRE PAREIN**

**LA MAISON DU TAPIS**  
**BENEZRA**  
RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES  
TÉLÉPHONE 271.15

LES PRIX DÉFIENT  
A QUALITÉ ÉGALE  
TOUT CONCURRENCE

TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons. TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs). CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient). TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins

ATELIER SPÉCIAL  
POUR LA REPARATION  
DES TAPIS